



Des solutions minérales pour créer le monde de demain

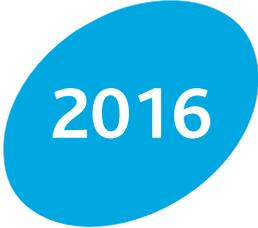
RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016



IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM

DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	Vision, ambition et engagement	2	4	Gestion responsable de l'environnement	21
1.1	Principaux impacts en matière de Développement Durable	2	4.1	Système de management environnemental	21
1.2	Risques et opportunités du secteur des minéraux industriels	2	4.2	Climat et émissions	22
1.3	Engagement auprès des parties prenantes	3	4.3	Économie circulaire	25
2	Stratégie et performance RSE	4	4.4	Gestion efficace de la ressource en eau	27
2.1	Stratégie pour contribuer au Développement Durable	4	4.5	Biodiversité et réhabilitation	28
2.2	Chartes et politiques de Développement Durable	5	4.6	Conformité réglementaire environnementale et informations sur les pénalités encourues	30
2.3	Performances 2016	6	5	Gouvernance et conduite des affaires	30
2.4	Performances reconnues par les agences de notation	10	5.1	Gouvernement d'Entreprise	30
3	Responsabilité sociale	11	5.2	Conformité et éthique des affaires	30
3.1	Sécurité et santé	11	5.3	Transparence dans les paiements aux gouvernements	31
3.2	Gestion responsable des produits	13	6	Méthodologies de reporting	32
3.3	Ressources humaines	14	6.1	Méthodes et protocoles	32
3.4	Relations avec le voisinage des sites du Groupe	18	6.2	Récapitulatif des indicateurs clés de performance	33
3.5	Mécénat d'entreprise	19	7	Attestation et tableaux de corrélations	36
3.6	Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs	20	7.1	Attestation de présence et rapport d'assurance modérée de l'un des Commissaires aux comptes	36
			7.2	Tableau de corrélation avec les éléments "Grenelle II"	39



2016

Rapport de Développement Durable

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Imerys apporte ainsi des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, adsorption, ou hydrophobie. Imerys respecte des critères ambitieux de développement responsable, que ce soit au plan social, en ce qui concerne l'environnement ou bien la gouvernance du Groupe.

Les informations environnementales, sociales et sociétales figurant dans ce rapport sont identiques à celles présentées dans le Document de Référence du Groupe. Ces informations ont fait l'objet d'un travail de vérification effectué par l'organisme tiers indépendant mandaté par le Groupe. La nature de ce travail et les conclusions associées sont détaillées dans le Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales, figurant en Section 5.7 du Document de Référence 2016 du Groupe. Ce document est présenté en Section 7.1 du présent Rapport de Développement Durable pour en faciliter la lecture.

Imerys suit les principaux standards internationaux en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et en particulier les référentiels suivants :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI), dans sa version G4 de novembre 2015 ;
- la nouvelle directive européenne 2014/95/EU du 22 octobre 2014, concernant la publication d'informations non-financières et d'informations relatives à la diversité ;
- les obligations de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (loi Grenelle II), modifiées par la loi n° 2016-1088 du

8 août 2016 et le décret n° 2016-1138 du 19 août 2016. Ce décret instaure une obligation de reporting sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, des biens qu'elle produit et des services qu'elle fournit, à travers notamment celles sur le changement climatique. Il couvre également ses engagements sociétaux en faveur du Développement Durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités ;

- la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV – loi n° 2015-992 du 17 août 2015).

Imerys est également conscient des grands enjeux mis en évidence par les 17 "Objectifs du Développement Durable" (ODD) définis par les Nations Unies en 2015 et en tiendra compte dans son futur plan stratégique de Développement Durable qui sera élaboré en 2017.

1 VISION, AMBITION ET ENGAGEMENT

1.1 PRINCIPAUX IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les spécialités minérales d'Imerys sont utilisées dans un très grand nombre d'applications du quotidien. Les produits et les services du Groupe représentent donc un enjeu important en termes de Développement Durable.

Les techniques de traitement des minéraux industriels sont en grande partie physiques (concassage, broyage, tri et calcination). En matière environnementale, Imerys doit principalement répondre à des enjeux d'optimisation des ressources minérales, de traitement des résidus minéraux, de gestion des principales utilités comme l'énergie et l'eau, de réduction des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité.

Imerys est conscient de l'enjeu que constitue l'accès aux ressources minérales et leur bonne utilisation et de l'importance d'une transition vers une économie bas carbone.

Imerys est également confronté à des enjeux sociétaux tant envers ses salariés qu'envers les communautés avoisinantes de ses sites. De manière plus générale, l'industrie extractive apporte une contribution fondamentale à de nombreuses économies régionales, nationales et internationales. En tant qu'employeur local, elle procure à ses salariés et aux sous-traitants des avantages socio-économiques réels et contribue ainsi à lutter contre la pauvreté. Avec, par exemple, en Europe, 42 500 emplois directs, 30 millions d'emplois dans les entreprises en aval et une contribution à hauteur de 10 milliards du PIB, le secteur des minéraux industriels est au cœur de l'activité manufacturière.

1.2 RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU SECTEUR DES MINÉRAUX INDUSTRIELS

Le Groupe est en accord avec les perspectives de la "Feuille de Route 2050" de l'Industrial Minerals Association (IMA) Europe ⁽¹⁾ quant aux grandes tendances, risques et opportunités du secteur des minéraux industriels à l'horizon 2050.

La croissance prévue de la population mondiale contribuera à une demande accrue en biens essentiels tels que les matériaux de construction, le verre, l'acier, les fibres optiques et les peintures dans la production desquels les minéraux industriels sont indispensables.

Si globalement l'évolution vers une économie circulaire conduira à une réduction des "entrants", le savoir-faire technologique d'Imerys le place en excellente position pour améliorer les rendements matière et l'efficacité énergétique de ses usines. En parallèle, son

réseau commercial et sa capacité d'innovation lui permettront de valoriser une part toujours plus importante de sa production et de diminuer ses rejets. Cette évolution vers une économie circulaire est donc perçue comme une opportunité par Imerys.

Il en est de même de l'augmentation de la part de la population urbaine. La nécessité de construire des bâtiments plus compacts et plus économes en énergie impliquera le développement de nouvelles technologies dans lesquelles les minéraux auront une place prépondérante. Le marché des énergies renouvelables ouvre également des perspectives de développement variées pour les minéraux industriels.

(1) IMA Europe a publié en septembre 2014 une feuille de route de l'industrie des minéraux industriels jusqu'en 2050 : <http://www.imaginethefuture.eu/sites/default/files/imaginethefuture/ima-roadmap-2050-bleed-22092014-web.pdf>.

Enfin, la garantie d'un accès fiable aux matières premières, en Europe et dans le reste du monde, reste une préoccupation constante du secteur des minéraux industriels. Dans ce contexte, le déploiement d'une approche collaborative avec les différentes parties prenantes pour le développement des minéraux, est une

priorité. En outre, les clients du secteur des minéraux sont de plus en plus sensibles à l'empreinte environnementale de leurs produits. Ainsi, il y a une demande croissante pour l'industrie des minéraux d'améliorer le cycle de vie de ses produits.

1.3 ENGAGEMENT AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

En développant sa stratégie, ses politiques et ses pratiques en matière de Développement Durable, Imerys s'investit auprès de ses parties prenantes en essayant de prendre en compte au mieux leurs attentes dans une optique d'ouverture et d'écoute.

Parties prenantes	Attentes	Interactions
Internes		
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien-être au travail / Santé et sécurité ■ Mobilité interne et développement professionnel ■ Engagement au sein du Groupe ■ Respect de la diversité et non-discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le "Blue Book", accessible sur l'intranet, qui regroupe toutes les politiques et procédures ainsi que tous les protocoles en vigueur au sein du Groupe ■ Organisation de "Welcome Sessions" pour les nouveaux arrivants ■ Communication interne via le magazine "Imerys News", la newsletter "Headlines" et l'intranet ■ Réseau social interne "Chatter"
Partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect de la liberté syndicale et du droit aux négociations collectives ■ Conditions de travail des salariés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conventions collectives ■ Comité d'Entreprise Européen (CEE) ⁽¹⁾
Partenaires d'affaires		
Actionnaires et investisseurs potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rentabilité et retour sur investissement ■ Amélioration des performances financières ■ Performance Développement Durable du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Service communication financière en charge de répondre aux demandes d'informations des investisseurs ■ Publications des résultats financiers et extra-financiers dans le Rapport Annuel et au travers de publications financières périodiques
Clients	<ul style="list-style-type: none"> ■ Écoute des besoins et prise en compte des attentes ■ Sécurité des produits ■ Produits innovants créateurs de valeur 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Questionnaires et enquêtes relatifs au Développement Durable ■ Réponses aux clients via des plateformes externes telles qu'Ecovadis et Sedex
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Respect des critères fixés par la Charte d'Imerys ■ Création d'un partenariat de long terme 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Charte définissant les standards sociaux et environnementaux minimaux attendus des fournisseurs
Régulateurs de marché		
Associations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mutualisation des informations sur l'évolution des réglementations ■ Partage de bonnes pratiques sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Imerys est membre actif de l'Association des Minéraux Industriels en Europe et en Amérique du Nord (IMA-Europe ⁽²⁾ et IMA-Amérique du Nord) et de l'association Minéraux Industriels France (MIF) ■ Imerys est membre d'associations professionnelles nationales en France telles que l'AFEP et à l'étranger, ainsi que d'associations sectorielles et de chambres de commerces locales
Autorités gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Collaboration pour la promotion et la valorisation des initiatives dans le secteur des minéraux industriels ■ Respect des réglementations et transparence 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Publication des informations et données extra-financières exigées par les réglementations applicables et les référentiels auxquels le Groupe adhère volontairement ■ Registre volontaire de l'Initiative Européenne en matière de Transparence ⁽³⁾

Parties prenantes	Attentes	Interactions
Sociétales		
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Engagement régulier et collaboratif pour trouver des solutions mutuellement bénéfiques ■ Réduction des rejets nocifs pour la santé et utilisation rationnelle des ressources ■ Création d'emplois et de programmes d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relations privilégiées lors de l'exécution des projets du "SD Challenge 2016" ⁽⁴⁾ en faveur des communautés ■ "PeopleSmart", qui est le plan d'engagement des parties prenantes d'Imerys, approuvé en 2015, et qui décrit la méthodologie d'évaluation des risques, de sélection des objectifs d'implication ainsi que de leurs méthodes et du suivi de résultats
Médias	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coopération et transparence 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services communication externe et financière en charge de répondre aux demandes d'informations des journalistes et des analystes financiers
Experts et Analystes	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion des risques ESG ■ Coopération et transparence 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Échanges et réponses aux questionnaires des agences de notation et des institutions financières : FTSE4Good, Vigeo Euronext, MSCI, Ethibel Sustainability Index, Gaia Index, CDP, Oekom, ODDO, Société Générale, etc. ■ Application du GRI-G4

(1) Le CEE rassemble les représentants des salariés des différents pays européens dans lesquels le Groupe est présent.

(2) En tant que membre actif de l'IMA Europe, Imerys prend part aux décisions du secteur pour répondre aux initiatives de la Commission Européenne en faveur d'une économie décarbonnée et d'une meilleure optimisation des ressources.

(3) Imerys s'est inscrit sur le registre public proposé par la Commission Européenne pour être transparent sur ses activités de lobbying auprès des institutions européennes.

(4) Le "SD Challenge" est un concours organisé en interne pour promouvoir les projets locaux de Développement Durable développés par les unités opérationnelles ou fonctionnelles du Groupe et leurs collaborateurs.

2 STRATÉGIE ET PERFORMANCE RSE

2.1 STRATÉGIE POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1.1 GOUVERNANCE DU GROUPE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe exprime sa stratégie de Développement Durable sous la forme d'un plan à trois ans en s'appuyant sur différentes sources d'information (publications de comités experts, associations professionnelles, instituts de recherche sectoriels, Comité Risque du Groupe, etc.). Imerys prend également en compte les attentes exprimées par les parties prenantes externes dans le cadre de forums locaux, ainsi que les signaux provenant des marchés où il opère et de ses clients.

Fin 2014, Imerys a publié son plan triennal 2015-2017. Le système de gouvernance implique les dirigeants au plus haut niveau du Groupe. L'identification d'enjeux pertinents a été réalisée dans le cadre d'un processus collaboratif et consultatif qui repose sur une validation à quatre niveaux :

- Les groupes de travail sur le Développement Durable, constitués de responsables fonctionnels internes et d'experts compétents qui représentent les différentes divisions et zones géographiques, sont chargés d'élaborer des propositions et des recommandations ;
- Le Comité de Pilotage du Développement Durable composé de trois membres du Comité Exécutif (le Directeur Juridique, le Directeur de l'Innovation et le Directeur des Ressources

Humaines), de cinq responsables fonctionnels (EHS ⁽¹⁾,/ Développement Durable, Direction Industrielle, Relations avec les Investisseurs et Communication) et de deux directeurs opérationnels. Il se réunit à plusieurs reprises chaque année pour valider et suivre l'exécution du plan d'actions. Les propositions et recommandations des groupes de travail sur le Développement Durable sont soumises au Comité de Pilotage pour révision et approbation ;

- Le Comité Exécutif du Groupe valide la stratégie suite à l'approbation du Comité de Pilotage du Développement Durable ;
- Le Conseil d'Administration d'Imerys et son Comité Stratégique revoient périodiquement la stratégie de Développement Durable du Groupe, ses enjeux matériels et ses principales réalisations.

De manière générale, le Responsable du Développement Durable est chargé de piloter et de déployer la stratégie de Développement Durable en suivant la mise en place des mesures coordonnées à l'échelle du Groupe. Il participe à chaque groupe de travail et au Comité de Pilotage afin de faciliter les discussions et présenter les grandes évolutions ainsi que les principales priorités. Enfin, il est en charge de présenter les conclusions du Comité des Risques.

✓ Pour plus d'informations, voir le paragraphe 4.2.1 du Chapitre 4 du Document de Référence 2016.

(1) "EHS" signifie Environnement, Hygiène, Sécurité.

2.1.2 PRINCIPAUX ENJEUX DE MATÉRIALITÉ

Les enjeux matériels pour Imerys sont décrits ci-après sous trois aspects : social/sociétal, environnemental ainsi que gouvernance et éthique.

Enjeux sociaux/sociétaux	Enjeux environnementaux	Enjeux éthiques et de gouvernance
Sécurité et santé	Système de management environnemental	Gouvernance du Groupe
Ressources humaines	Efficacité énergétique et réduction des émissions nocives	Conduite des affaires et éthique
Relations avec les communautés	Optimisation des ressources	
Droits de l'Homme	Préservation de la biodiversité	
Gestion responsable des produits	Gestion des déchets	

Certaines questions sociétales et environnementales importantes pour d'autres acteurs, par exemple pour le secteur de la chimie ou des mines, sont d'une priorité plus faible pour Imerys pour les raisons suivantes :

- La plupart des "minéraux naturels", exploités par les divisions du Groupe, lorsqu'ils ne sont pas transformés chimiquement, sont exemptés d'enregistrement réglementaire REACH ("Regulation, Evaluation and Authorization of Chemicals") et d'autres réglementations régionales similaires. Certains risques spécifiques à des substances déterminées (ex. : silice cristalline alvéolaire associée aux additifs de filtration) font l'objet de réglementations particulières ;
- Les divisions d'Imerys transforment des minéraux non métalliques, donc sans enjeux de drainage acide ⁽¹⁾, et sans problème de résidus dangereux ou toxiques ;
- Imerys n'a eu aucun nouvel enjeu matériel en lien, ni avec l'assainissement des sols et des eaux souterraines, ni la décontamination d'un site dans ses divisions opérationnelles au cours des cinq dernières années ;
- Les divisions d'Imerys n'ont identifié aucun problème significatif en lien avec les polychlorobiphényles (PCB), les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), les composés organiques volatils (COV) et les polluants organiques persistants (POP).

2.2 CHARTES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les engagements de la Charte de Développement Durable du Groupe se déclinent dans les divisions d'Imerys sous forme de politiques, procédures et protocoles globaux qui doivent être observés par tous les collaborateurs (voir le tableau p. 6). Ces documents sont compilés dans le "Blue Book" et sont accessibles sur l'Intranet d'Imerys.

✓ Pour plus d'informations, voir le paragraphe 4.2.1 du Chapitre 4 du Document de Référence 2016.

(1) Imerys possède un seul site, Glomel France, ayant eu un problème de drainage rocheux acide qui a été soigneusement étudié et traité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie et performance RSE

La Charte de Développement Durable et plusieurs politiques majeures d'Imerys sont accessibles sur le site internet du Groupe. Les divisions d'Imerys, *via* leurs sites de production, bureaux

administratifs et centres de R&D, sont responsables du déploiement de ces politiques. Des contrôles réguliers sont effectués afin de vérifier le respect de ces principes.

Politiques relatives au Développement Durable

Social et Environnement		Gouvernance
Charte de la Diversité	Charte Hygiène et Sécurité	Règlement intérieur du Conseil d'Administration
Politique de recrutement	Politique cadre EHS	Code d'Éthique et de Conduite des Affaires
Relations industrielles	Politique d'Audit EHS	Politique de Gouvernement d'Entreprise
Politique de rémunération	Politique de Fiches de Données de Sécurité	Politique de gestion des risques
Relations avec les employés	Géologie et planification minière	Politique anti-fraude et anti-corruption
Protocole Développement Durable – Relation avec les communautés		Politique anti-trust
Protocole Développement Durable – Travail des enfants		Politique de contrôle interne
Protocole Développement Durable – Travail forcé		

2.3 PERFORMANCES 2016

Le tableau ci-dessous présente les objectifs et les réalisations 2016 du Groupe en matière de Développement Durable ainsi que les objectifs fixés pour 2017, en lien avec les principaux enjeux et attentes des parties prenantes :

2.3.1 PROGRÈS SUR LES ACTIONS COORDONNÉES AU NIVEAU DU GROUPE

Axes	Objectifs 2016	Performances 2016	Objectifs 2017
Social/Sociétal ⁽¹⁾			
Santé et sécurité	■ Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail ⁽²⁾ : ≤ 1,0 pour les collaborateurs et les sous-traitants	1,37 Non réalisé	■ Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail : ≤ 1,05 pour les collaborateurs et les sous-traitants
	■ Lancement des "Sommets sécurité" dédiés à l'amélioration du leadership sécurité des managers fonctionnels	Réalisé à 100 %	■ Événements "Safety Culture Improvement Team" (SCIT) dans 30 sites
	■ Modification des Universités Sécurité Imerys avec l'intégration d'un module sur le leadership apparent et perçu des managers	Réalisé à 100 %	■ Mise en place d'un plan d'action pour créer de l'engagement entre les cadres dirigeants et les employés au niveau des sites
	■ Établir une matrice de maturité en matière de sécurité comportementale et de formation des superviseurs	Réalisé à 100 %	■ Lancer une nouvelle initiative au sujet du Management de la sécurité des sous-traitants
	■ Relancer le club Hygiène Industrielle (HI) du Groupe pour améliorer les audits HI	Réalisé à 100 %	■ Lancer une initiative dédiée à l'ergonomie

Axes	Objectifs 2016	Performances 2016	Objectifs 2017
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déployer une nouvelle série de mesures concernant la diversité 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir une charte spécifique à la diversité, aux objectifs d’alphabétisation et d’avantages sociaux signée par le Comité d’Entreprise Européen
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Signer une Charte de Développement Durable avec le Comité d’Entreprise Européen, en incorporant les trois objectifs : diversité, alphabétisation, avantages sociaux 	Non réalisé, reporté à 2017	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mener au moins deux initiatives de formation en savoirs de base (alphabétisation, calcul) auprès des personnels les moins qualifiés dans tous les pays dont l’effectif est égal ou supérieur à 300 	Réalisé à 100 %	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déployer une nouvelle série de mesures concernant les avantages sociaux 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ■ Éducation : <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir, en interne, le programme Éducation sur les savoirs de base – lire, écrire, compter – (présentation, publications sur Chatter, emails, etc.) ; ● Donner plus de portée au “SD Challenge” pour soutenir le programme Éducation dans des pays ciblés ; ● Mettre en place un rapport régulier pour mesurer l’avancement du programme Éducation ; ● Compléter la brochure et créer un outil digital et interactif pour faciliter la mise en place du programme et aider les représentants du personnel à le diffuser ■ Avantages sociaux : <ul style="list-style-type: none"> ● Continuer à déployer des nouvelles mesures concernant les avantages sociaux dans plusieurs pays (Japon, Italie, Nouvelle-Zélande, Belgique, Allemagne et peut-être l’Inde en janvier 2018) ■ Sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ● S’assurer que l’ensemble des divisions mettent en place des sessions de formation dédiées à la sécurité pour, <i>a minima</i>, les nouveaux responsables de production et les responsables industriels
Voisinage des sites du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conduire des revues à distance pour l’amélioration des relations avec le voisinage dans 5 % des mines du Groupe 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conduire des revues à distance pour l’amélioration des relations avec le voisinage dans 10 % des mines du Groupe ■ Lancer une initiative d’incubation de micro-entreprises (suite) ■ Mettre en place 10 projets supplémentaires visant au développement social ou économique local ■ Mettre en place une enquête pilote sur l’engagement auprès du voisinage sur deux sites miniers européens
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lancer une initiative d’incubation de micro-entreprises 	Réalisé à 100 %	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place 10 projets supplémentaires visant au développement social ou économique local 	Réalisé à 100 %	
Droits de l’Homme et engagements auprès des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Demander une confirmation de standards minimaux sociaux et environnementaux de la part des fournisseurs représentant plus de 2 millions d’euros des achats de chaque division 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intégrer les Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d’Imerys aux contrats fournisseurs représentant plus de 2 millions d’euros des achats de chaque division

Axes	Objectifs 2016	Performances 2016	Objectifs 2017
Environnement			
Systèmes de Management Environnementaux (SME)	<ul style="list-style-type: none"> Conduire une revue à distance de la qualité et la "matérialité" de 10 % des objectifs définis dans les fiches de suivi des SME 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Faire un audit global des Systèmes de Management Environnementaux (SME) sur 15 sites (10 à distance et 5 sur site)
	<ul style="list-style-type: none"> Créer des critères pour identifier les sites les plus concernés par les émissions de poussière et mettre en place un programme de soutien pour ces sites 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un programme de soutien de gestion des émissions de poussière pour les 10 sites les plus concernés par le sujet
Efficacité des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du programme "Imerys Industrial Improvement" ("I-Cube") ⁽³⁾ sur 40 % des sites 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Adoption du programme "Imerys Industrial Improvement" ("I-Cube") : > à 55 % des sites
	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité énergétique : amélioration de 6 % d'ici fin 2017 par rapport à 2014 	3,8 % par rapport à 2014, réalisé	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de 6 % de l'efficacité énergétique d'ici fin 2017 par rapport à 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Efficacité carbone : amélioration de 6 % d'ici fin 2017 par rapport à 2014 	5,0 % par rapport à 2014, réalisé	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de 6 % de l'efficacité carbone d'ici fin 2017 par rapport à 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer en externe sur deux bonnes pratiques en matière de recyclage/réutilisation/diminution 	Réalisé à 100 %	
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion de la biodiversité dans 100 % des sites situés dans des zones sensibles en matière de biodiversité ⁽⁴⁾ 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion de la biodiversité dans 100 % des sites proches des zones sensibles en matière de biodiversité
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> Produits et procédés comportant un bénéfice pour l'environnement : cinq par an 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les objectifs de Développement Durable dans la stratégie d'innovation du Groupe
	<ul style="list-style-type: none"> 25 % des projets avec un bénéfice pour l'environnement dans les processus d'innovation 	Différé ⁽⁵⁾	
	<ul style="list-style-type: none"> Quantifier dans les processus d'innovation le pourcentage de projets avec un bénéfice pour le recyclage 	Différé ⁽⁵⁾	
Gouvernance ⁽⁶⁾			
Gouvernement d'Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Revoir et amender le règlement intérieur du Conseil pour refléter les modifications annoncées en 2016 du Code AFEP-MEDEF applicable aux entreprises françaises cotées 	Non réalisé, reporté à 2017	<ul style="list-style-type: none"> Modifications de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration afin de se conformer avec les meilleures pratiques et les recommandations issues du Code AFEP-MEDEF révisé Désigner un Administrateur représentant les salariés en qualité de nouveau membre du Comité des Rémunérations

Axes	Objectifs 2016	Performances 2016	Objectifs 2017
Éthique et Conduites des Affaires	<ul style="list-style-type: none"> Mener des audits ciblés sur les programmes de conformité organisés par les Directions de l'Audit Interne et Juridique du Groupe : code de conduite, anti-corruption, antitrust 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le programme de conformité anti-fraude et anti-corruption suivant la nouvelle loi Sapin II
	<ul style="list-style-type: none"> Émettre une politique Groupe sur la protection des données personnelles 	Non réalisé, reporté à 2017	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour et renforcer la politique de conformité antitrust du Groupe Mettre en place un nouveau programme de conformité relatif à la protection des données personnelles suivant la nouvelle réglementation européenne
	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement : finir la mise en œuvre du programme anti-corruption pour les intermédiaires, revoir les conclusions des audits internes en matière de conformité réglementaire et étendre la couverture des programmes de formation sur la conformité 	Réalisé à 100 %	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le système de reporting interne afin de signaler les entraves au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys

(1) L'information "Sociétale" du "Grenelle II" est couverte par les aspects "Social" et "Gouvernance" du présent Document de Référence.

(2) Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail est calculé par million d'heures travaillées par les collaborateurs et par les sous-traitants.

(3) Le programme Imerys Industrial Improvement ("I-Cube") a été lancé au cours du premier semestre 2014 et vise à transformer la performance industrielle du Groupe en un avantage concurrentiel.

(4) Le "Global Reporting Initiative" (GRI) recommande que les sociétés identifient leurs sites localisés dans, ou à proximité de zones protégées, ou de zones non protégées, mais reconnues comme possédant une "haute valeur en terme de biodiversité". Imerys se réfère à la base de données mondiale des zones protégées (WDPA), à la liste des zones Natura 2000 ainsi qu'à d'autres sources d'informations publiques afin de conduire cette cartographie des zones à "haute valeur en termes de biodiversité". La base de données WDPA est un projet commun au PNUJ et à l'IUCN, produit par UNEP-WCMC et l'IUCN World Commission on Protected Areas qui travaillent en relation avec les administrations et les ONG.

(5) Des critères supplémentaires sont à l'étude pour confirmer les bénéfices environnementaux (déclarés) de nos produits.

(6) Des données plus détaillées figurent aux chapitres 3 et 4 de ce Document de Référence.

En plus de ces réalisations, le Groupe organise tous les ans un concours sur le Développement Durable, appelé "SD Challenge". En 2016, 114 nouveaux projets, alignés aux axes de la Charte Développement Durable du Groupe, ont été mis en œuvre par les sites d'Imerys et ont participé à ce concours.

Les objectifs annuels reflètent la performance globale du Groupe et sont révisés trimestriellement par le Comité de Pilotage du Développement Durable. Les indicateurs clés de performance (KPIs) extra-financiers du Groupe traduisent la performance locale à l'échelle des sites.

Des rapports analytiques présentent ces résultats dans le cadre des revues périodiques de gestion des divisions du Groupe : rapport mensuel sur la sécurité et les effectifs, rapport trimestriel sur la performance énergétique et environnementale.

✓ Pour plus d'informations, voir le [paragraphe 6.1 du présent document](#).

2.4 PERFORMANCES RECONNUES PAR LES AGENCES DE NOTATION

Dans un objectif de transparence et d'ouverture, envers notamment les investisseurs et actionnaires, Imerys répond régulièrement aux demandes d'information, portant sur sa performance extra-financière. Celle-ci est reconnue et récompensée par la présence du Groupe dans les indices internationaux les plus significatifs en matière de RSE :

Indices / Évaluation	Agences de notation	Date entrée	Notation
FTSE4Good Index	FTSE Russell	2012	2016 : "Absolute Score" (0-5) = 3,4 2016 : "Supersector Relative" (1-100) = 69
Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120 Index	Vigeo	2011	Environnement : 54 Ressources Humaines : 61 Droits de l'homme : 53 Engagement des Communautés : 53 Gouvernance d'entreprise : 41
Ethibel Sustainability Index Excellence Europe	Ethibel	/	Inclus, pas de notation
Gaïa Index	EthiFinance	/	Inclus, pas de notation
MSCI Global Sustainability Index	MSCI	/	Mai 2016 : AAA
STOXX® Global ESG Leaders Index	Sustainalytics	/	Inclus, pas de notation
Évaluation ESG	Oekom	/	Non disponible
Évaluation fournisseur	Ecovadis	/	64/100
Évaluation fournisseur	Sedex	/	Notation générale
CDP sur le Changement Climatique	CDP	2006	Performance Globale : B ⁽¹⁾ Stratégie et Gouvernance : B Gestion des Risques et Opportunités : B- Gestion des émissions : B

(1) Les notes de performance sont exprimées par fourchettes (A, A-, B, C, D et E). La fourchette "B" signifie "l'intégration du changement climatique est reconnu comme une priorité pour la stratégie, les initiatives ne sont pas complètement établies".

3 RESPONSABILITÉ SOCIALE

3.1 SÉCURITÉ ET SANTÉ

La santé et la sécurité sont des valeurs essentielles et le respect des consignes correspondantes est une condition d'emploi au sein d'Imerys à travers le monde. La Charte Hygiène et Sécurité du Groupe montre sa volonté de développer une culture dynamique de santé et de sécurité en impliquant les dirigeants, les salariés, les sous-traitants, les visiteurs et les communautés avoisinantes de ses sites. La politique globale EHS du Groupe énonce clairement les exigences en matière d'organisation, de rôles et responsabilités, de communication, de suivi d'indicateurs et de compétences requises.

Les thématiques de la santé et de la sécurité sont décrites dans les accords collectifs du travail, définis en collaboration avec les syndicats (donnée de 2015 : près de 69 % ⁽¹⁾ des salariés d'Imerys sont concernés), aussi bien que dans les contrats de travail individuels. La plupart des sites du Groupe ont mis en place des équipes et/ou comités sécurité (composés de membres de l'encadrement des sites et de représentants du personnel) pour coordonner les actions d'amélioration dans le cadre d'une approche systémique.

■ 3.1.1 PROGRAMME DE SÉCURITÉ

Le programme d'amélioration de la sécurité du Groupe est formalisé dans le Système de Sécurité Imerys (SSI) organisé autour de trois piliers : conformité, amélioration continue et communication/formation.

Conformité : les exigences en matière de conformité à la sécurité pour chaque site ne se limitent pas aux lois et réglementations locales mais portent également sur les politiques, les procédures et les 20 protocoles EHS du Groupe. En 2016, l'accent mis par le Groupe sur les activités présentant les risques les plus élevés d'accidents graves l'a conduit à ajouter un nouveau protocole critique sur la sécurité liée aux chariots élévateurs. Deux nouveaux protocoles ont également été ajoutés pour améliorer les normes de sécurité sur les charges suspendues, dans les laboratoires et les centres de R&D. L'équipe Audit EHS du Groupe a mené environ 22 audits de conformité périodiques sur ses sites.

Amélioration continue : le pilier amélioration continue du SSI est principalement constitué des éléments suivants :

- les "indicateurs de sécurité" sont revus tous les mois à tous les niveaux de l'organisation du Groupe. Ces revues font partie intégrante des réunions de travail et des revues de performance menées par différents membres du personnel, depuis les directeurs de site jusqu'aux dirigeants des divisions et du Groupe ;
- une "équipe d'amélioration de la culture sécurité" ("SCIT" en anglais) intervient auprès des sites nécessitant le plus de soutien en matière de sécurité. En 2016, en complément des audits de conformité EHS, 20 événements ont été organisés pour améliorer la culture sécurité du Groupe ;

- une "matrice de maturité de la culture sécurité" a été créée pour aider les sites à analyser leurs faiblesses et à prioriser des plans d'amélioration spécifiques aux sites. L'ensemble des programmes de sécurité existants (ex. : Take 5) ont été intégrés aux blocs de la matrice afin de permettre l'évaluation de leur degré de maturité. En 2017, cet outil permettra l'amélioration de la sécurité grâce au partenariat entre les équipes opérationnelles et les professionnels de la sécurité ;
- des "Alertes Sécurité" sont diffusées lorsqu'un accident grave se produit pour en partager les causes et les leçons à tirer. En 2016, environ 35 alertes sécurité ont été diffusées par le Groupe. Plus d'informations sur les leçons tirées de ces incidents graves sont communiquées au niveau des divisions ;
- Imerys considère que la sécurité comportementale est essentielle pour développer une culture sécurité efficace. La quasi-totalité des sites d'Imerys met en œuvre un programme de sécurité comportementale spécifique ou intègre un facteur comportemental dans les inspections régulières de sécurité. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une section dédiée dans la matrice culture sécurité.

Communication/Formation : parmi les outils de communication et de formation du Groupe figurent les Sommets Sécurité, les "Universités Sécurité Imerys" (USI), les séminaires en ligne, les modules de formation à distance sur les initiatives clés, les outils de communication sur la sécurité, ainsi que les séminaires d'intégration des nouveaux managers (Welcome Sessions) du Groupe. Durant la première moitié de l'année 2016, les Sommets Sécurité ont permis à 250 managers de perfectionner leur capacité d'entraînement en matière de sécurité. Par la suite, les USI ont été adaptées pour former les directeurs de site à faire preuve d'une capacité d'entraînement exemplaire et à optimiser le potentiel de leurs superviseurs en matière de sécurité. En 2016, 12 de ces nouvelles USI ont été organisées, mobilisant environ 300 participants.

Le parcours de formation sur la sécurité, intégré à l'initiative de formation digitale interne IM-Pulse, a été suivi par environ 260 managers et superviseurs en 2016. Ceci a largement facilité la formation des nouveaux directeurs de site au SSI et aux programmes clés de sécurité du Groupe. Les formations au SSI et aux "Sept protocoles critiques" sont également disponibles en plusieurs langues sur l'Intranet EHS, accessible à tous les employés.

Indicateurs de performance : Imerys mesure et analyse mensuellement ses performances en matière de sécurité grâce à des indicateurs de suivi des décès, des accidents avec arrêt de travail, des "accidents invalidants" et des accidents sans arrêt de travail au niveau du Groupe. D'autres accidents mineurs tels que les "presqu'accidents" et les comportements dangereux sont enregistrés et analysés à l'échelle des divisions. Reconnaisant les sous-traitants comme faisant partie intégrante du processus de sécurité, Imerys les inclut dans le suivi de ses performances.

(1) L'enquête sur la couverture de la négociation collective est conduite tous les deux ans. Le résultat se réfère à l'enquête de 2015.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsabilité sociale

Le tableau ci-dessous présente le nombre de décès, le nombre d'accidents invalidants ainsi que les taux de fréquence et de gravité des accidents survenus au cours des trois dernières années :

	2016	2015	2014
Nombre de décès			
■ Salariés Imerys	1	1	1
■ Autres employés ⁽¹⁾	0	0	0
Nombre d'accidents invalidants ⁽²⁾			
■ Salariés Imerys	2	2	1
■ Autres employés	0	2	2
Taux de fréquence ⁽³⁾			
■ Salariés Imerys	1,35	1,27	1,05
■ Autres employés	1,40	1,40	0,70
■ Taux combiné ⁽⁴⁾	1,37	1,31	0,95
Taux de gravité ⁽⁵⁾			
■ Salariés Imerys	0,09	0,11	0,07
■ Autres employés	0,06	0,06	0,04
■ Taux combiné	0,08	0,10	0,06

(1) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.

(2) Le nombre d'accidents invalidants permet d'enregistrer les accidents graves ayant des effets irréversibles sur les victimes tels que l'amputation ou le handicap.

(3) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.

(4) Le taux combiné concerne à la fois les salariés et les autres employés (sous-traitants).

(5) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000) / nombre d'heures travaillées.

À fin décembre 2016, le taux combiné d'accidents du travail avec arrêt de travail du Groupe s'établissait à 1,37 soit une hausse de 4,6 % à périmètre comparable par rapport à l'exercice précédent. Un décès lié au maniement d'un chariot élévateur était à déplorer en Chine au mois de septembre dernier.

Le Groupe suit également le total des accidents enregistrables. Le Taux de fréquence des accidents enregistrable (TRIR) ⁽¹⁾ combiné a baissé de 5,36 (2015) à 4,83 (2016). Suite à la mise en place des "Sommets Sécurité" et des sessions spéciales de l'ISU, le Groupe a décidé de restructurer les fonctions sécurité. De nouvelles ressources ont été affectées à l'amélioration des normes de sécurité et un nouveau plan d'action a été proposé en octobre dernier autour de cinq axes principaux. Ce plan d'action est déployé depuis novembre 2016 et continuera à l'être en 2017.

Imerys continue de remettre le Prix de la Sécurité des Millionnaires ("Millionaires Safety Award") aux sites les plus performants en terme de sécurité, évalués selon les quatre critères suivants : a) avoir totalisé plus d'un million d'heures sans accident avec arrêt, b) n'avoir enregistré aucun décès accidentel au cours des cinq dernières années, c) avoir accompli 100 % des autodiagnostic mensuels qui leur sont imposés d) n'avoir aucun écart de conformité majeur aux exigences EHS. Au 31 décembre 2016, 23 sites du Groupe faisaient partie du "Club des Millionnaires" (par rapport à 18 à fin 2015).

Par ailleurs, en 2016, la division Imerys Graphite et Carbone au Canada a reçu le prix régional de la Commission des normes, de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail (CNESST) dans la catégorie "Leader de la Santé et Sécurité".

(1) Imerys a une définition légèrement différente du TRIR comparé aux nombreux autres groupes. De nombreux groupes considèrent qu'un accident est "enregistrable" quand son traitement implique plus que de simples premiers soins, tandis qu'Imerys considère un accident enregistrable comme un accident sans arrêt chaque fois qu'un prestataire médical est impliqué dans le traitement, même si ce traitement se présente sous forme de simples premiers soins.

3.1.2 VOLET SANTÉ

Imerys considère la santé au travail comme une priorité, tant pour ses employés que pour ses sous-traitants. L'exploitation minière et la transformation de minéraux comportent des risques spécifiques tels que la poussière, le bruit et les vibrations. De faibles quantités de produits chimiques sont également utilisées pour certains procédés industriels et dans les laboratoires pour l'assurance qualité et la R&D. De même, certaines activités impliquent le déplacement de lourdes charges ou l'accomplissement de tâches répétitives pouvant éventuellement poser des problèmes d'ergonomie. Imerys a donc défini cinq protocoles de maîtrise des principales expositions. L'équipe Santé et Sécurité du Groupe fournit une formation sur ces cinq protocoles et vérifie systématiquement la conformité des sites avec les protocoles ainsi que les réglementations applicables au travers du programme d'Audit EHS.

La plupart des sites européens du Groupe participent à l'Accord pour le Dialogue Social Européen (*Social Dialogue Agreement*) sur la "Protection de la Santé des Travailleurs par l'observation de bonne pratique dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent". À travers un programme organisé par le groupement NEPSI ⁽¹⁾, ces sites ont présenté des aspects spécifiques de la protection des travailleurs. Les résultats du cinquième rapport NEPSI ont été publiés en avril 2016. 100 % des sites importants d'Imerys en Europe ont participé à la campagne de reporting. Le Rapport de 2016 ⁽²⁾ a montré que 95 % des collaborateurs potentiellement exposés sont couverts par des évaluations de risque (par rapport à 93 % en 2014) et 76,3 % sont couverts par le suivi des expositions (par rapport à 73,4 % en 2014).

Le "Club Hygiène Industrielle (HI)", coordonné par le département Santé et Sécurité, partage les bonnes pratiques relatives à la surveillance, à l'évaluation des risques, et aux contrôles d'ingénierie sur les enjeux de santé au travail avec les sites. En 2016, le club

HI a réalisé plusieurs séminaires en ligne sur les bonnes pratiques en matière de bruit, de poussière, d'ergonomie et d'exposition aux produits chimiques. L'expert en hygiène industrielle du Groupe a tenu une formation pour l'équipe d'audit EHS afin d'améliorer les audits de conformité.

Au niveau des divisions, des programmes de santé ont été intégrés aux initiatives pour le bien-être du personnel et ont été appuyés par l'implication des salariés et des campagnes de communication. Par exemple, la division Graphite et Carbone d'Imerys a lancé une initiative pour la santé et le bien-être et a réussi à mobiliser 150 employés autour d'épreuves sportives en équipes, réparties sur une centaine de jours. Lors de cet événement, les participants ont également bénéficié d'outils et de conseils en nutrition et en gestion du stress et du sommeil.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de maladies professionnelles recensées au cours des trois dernières années :

Maladies professionnelles	2016	2015	2014
Maladies professionnelles avec arrêt de travail	2	7	0
Maladies professionnelles sans arrêt de travail	7	6	2
Total	9	13	2

Les maladies professionnelles font l'objet d'un indicateur de reporting dans le système de gestion des données de Développement Durable. En 2016, neuf maladies professionnelles ont été reportées au total par sept sites différents du Groupe. Ces cas isolés étaient liés à l'ergonomie ou à une exposition à long terme à la poussière ou au bruit. Deux autres cas avaient été enregistrés en 2016, mais étaient liés aux antécédents professionnels des employés concernés avant de rejoindre Imerys. Des postes aménagés, accompagnés d'un traitement médical approprié, ont été fournis pour chacun de ces cas.

3.2 GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS

Imerys s'engage à fournir des produits de grande qualité à ses clients et aux utilisateurs finaux. Chaque division s'assure de la conformité avec les réglementations en vigueur sur la gestion responsable des produits et veille à prévenir les risques potentiels en matière de santé et sécurité sur son marché. Pour les produits fabriqués ou importés en Europe, le Groupe applique la directive communautaire européenne REACH ("Regulation, Evaluation and Authorization of Chemicals"). Selon cette directive, les "minéraux d'origine naturelle" ne sont pas obligatoirement enregistrés, ce qui réduit considérablement l'impact de ces réglementations sur Imerys et ses clients. Le Groupe a enregistré ces quelques produits non exemptés. Les substances commercialisées par Imerys sont fréquemment sujettes à des études de risques afin de déterminer leurs propriétés (ex. : conformément à la réglementation GHS/CLP ⁽³⁾ en Europe). Imerys surveille ces études étroitement et étiquette ses produits afin de refléter convenablement les résultats de ces études.

Par ailleurs, un nouvel outil informatique de publication d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS) a été déployé au Brésil en 2015 pour assurer la conformité de plus de 150 produits aux exigences du Système Général Harmonisé (SGH). Fin 2016, environ 70 % des sites du Groupe étaient certifiés ISO 9001 (Système de Management de la Qualité). En 2017, le département RSE du Groupe sera en charge de développer les mesures de gestion responsable des produits à mettre en œuvre au niveau des divisions en mettant l'accent sur les produits à plus haut risque.

(1) NEPSI : Nœud européen pour la silice, réseau européen composé d'employés et d'associations d'entreprises européennes ayant signé l'accord pour le dialogue multisectoriel social européen.

(2) Cela fait référence au "Rapport 2016 sur l'Application de l'Accord Européen de Dialogue Social Multisectoriel" publié sur le site internet de NEPSI en septembre 2016.

(3) GHS/CLP : Globally Harmonized System/Classification, Labeling and Packaging of chemicals.

3.3 RESSOURCES HUMAINES

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à son développement et pour que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée. Dans le respect des différentes réglementations nationales, elle élabore et met en œuvre des principes et des processus en adéquation avec les modes de gestion décentralisée d'Imerys dans un cadre collaboratif renforcé.

Au sein des activités, les équipes Ressources Humaines sont responsables de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de leur entité. Afin de renforcer la cohérence des processus et d'assurer le suivi de principes communs, elles ont aussi un lien fonctionnel avec la Direction des Ressources Humaines Groupe. Les Ressources Humaines sont également coordonnées au niveau des principaux pays du Groupe et désormais des principales fonctions (Innovation, Stratégie/Marketing & Commercial, Mines & Industries, Finance). Pour répondre aux enjeux du Groupe en termes d'Innovation, un Directeur des Ressources Humaines accompagne désormais à temps plein cette fonction.

3.3.1 POLITIQUES RESSOURCES HUMAINES ET DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

La politique Ressources Humaines d'Imerys repose sur les principes suivants :

- partager des règles simples mais structurantes, permettant d'optimiser et d'harmoniser le travail des équipes Ressources Humaines ;
- répondre aux attentes des salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de protection sociale et de développement professionnel ;
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière de diversité, de dialogue social et de respect d'autrui.

Le Groupe s'engage également à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de non-travail des enfants, de temps de travail et de rémunération.

Mis en place pour répondre aux enjeux de croissance du Groupe, le projet de **Gestion des Talents** ("Talent Road Map") a été poursuivi en 2016. Il vise à dynamiser l'ensemble des processus des Ressources Humaines, qu'il s'agisse de modèle managérial, de recrutement, de marque employeur, de mobilité interne, de formation ou de programme pour les jeunes diplômés.

- le **nouveau référentiel managérial du Groupe**, "Imerys Leadership Behaviors", lancé fin 2015 a été déployé en 2016 pour devenir la référence du Groupe. Il est intégré à l'ensemble du cycle de gestion des talents : recrutement, évaluation de la performance et du potentiel des collaborateurs, plans de développement et de succession. Les entretiens annuels se basent désormais sur une co-évaluation, par le salarié et son responsable, selon cette référence ;

- le **recrutement** : un nombre significatif de managers très expérimentés sont venus rejoindre Imerys en 2016, comme tous les ans.

Par ailleurs, pour contribuer à préparer les futurs managers du Groupe, Imerys a accueilli en 2016, 38 jeunes diplômés de dix nationalités différentes dans son programme de développement "International Graduates". La première promotion recrutée l'année précédente réalisera sa seconde rotation de poste à partir de janvier 2017.

En 2016, pour gérer plus efficacement les recrutements au sein des divisions et fonctions du Groupe en Europe, une structure partagée a été mise en place, chargée de la recherche des candidats externes. La coordination du recrutement aux États-Unis a également été renforcée.

Afin de mieux identifier les talents, les revues de managers, jusqu'alors réalisées au sein des activités opérationnelles, ont été étendues au niveau fonctionnel. Ainsi ont été réalisées en juillet 2016 les premières revues pour les fonctions Finance, Industrie et Géologie/Mines permettant une meilleure connaissance des aspects spécifiques au développement ;

- la **mobilité et la promotion interne**, considérées comme prioritaires, sont coordonnées lors de comités réguliers. En 2016, plus de 55 nouvelles progressions de carrière sont intervenues parmi les 250 cadres qui composent les équipes dirigeantes du Groupe. Cela montre l'attachement d'Imerys à l'évolution de ses collaborateurs avec notamment un taux de 70 % de postes de senior managers pourvus en interne, dans toutes les fonctions et toutes les zones géographiques ;
- la **formation** : permettre à chacun de développer ses compétences et favoriser le partage des meilleures pratiques. En 2016, le développement de l'offre de formation du Groupe s'est diversifié et accéléré :
 - la plateforme d'apprentissage à distance "IM-Pulse", désormais accessible à 4 000 collaborateurs/managers du Groupe, abrite l'ensemble de l'offre de formation d'Imerys : les programmes d'Imerys Learning Center – centre de formation historique –, des formations spécialisées en Finance, Industrie et Sécurité ainsi que des programmes spécifiques à certaines activités (Calderys, Carbonates). Les formations sont constituées de parcours in situ, à distance ou mixtes. En 2016, Imerys Learning Center a dispensé 9 800 heures de formation au travers d'une quarantaine de sessions en géologie, finance, management, gestion de projet et marketing industriel. Le programme de "Fondamentaux du management" qui porte sur la gestion et le développement des équipes a été revu pour intégrer le nouveau modèle managérial du Groupe. Parmi les formations lancées, la diversité, l'efficacité au travail ainsi que l'entretien annuel d'évaluation ont suscité un intérêt particulièrement notable.
 - le programme sur l'engagement des managers en faveur de la sécurité, porté au plus haut niveau du Groupe et initié en 2015, s'est poursuivi en 2016.

- les **rémunérations et avantages sociaux** : mettre en œuvre des dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés et de la performance individuelle.

Les revues de salaires annuelles sont étroitement encadrées par la Direction des Ressources Humaines. Pour valoriser la performance au sein du Groupe, Imerys vise une approche partagée et cohérente. Si la compétitivité au niveau local est privilégiée, la revue des salaires de base s'appuie sur une discipline financière rigoureuse et est étayée par des études sectorielles et régionales. Par ailleurs, les entités des différents pays dans lesquels le Groupe opère alignent de plus en plus leurs pratiques de rémunération sur les meilleurs standards internationaux.

En 2016, le Groupe a renouvelé ses politiques "Management Authority Rules" définissant les rôles respectifs des entités opérationnelles et le Corporate en matière de recrutement et de rémunération des senior managers en particulier. Le Groupe a poursuivi ses actions pour la mise en place de plans de protection sociale pour l'ensemble de ses collaborateurs de par le monde. Sur la base des priorités identifiées lors de l'étude réalisée en 2015, des inventaires exhaustifs ont été réalisés, par exemple en Allemagne et en Belgique. En parallèle, Imerys a poursuivi ses efforts de mise en place (en Turquie) ou renforcement (en Chine) des couvertures sociales des salariés. D'autres projets ont été initiés en Thaïlande et en Italie ; de nouvelles couvertures seront mises en place en 2017 ou début 2018.

Par ailleurs, le Comité de Protection Sociale du Groupe "Group Pension Committee" poursuit, en Angleterre et aux États-Unis notamment, ses démarches pour optimiser la gestion financière des actifs destinés à couvrir les engagements de retraite.

Un nouveau **système d'information Ressources Humaines** a été étudié et lancé, il permettra d'homogénéiser les pratiques internes et de fiabiliser et accélérer les processus de travail. Ce nouvel outil structurant contribuera au recueil et partage des données individuelles (dans le respect des réglementations nationales *ad hoc*), aux plans de succession, aux revues de rémunération, à l'appréciation des performances ainsi qu'au renforcement de la qualité du reporting.

Avec le support d'experts, Imerys a mis en place une politique et une organisation interne visant à mieux **protéger les voyageurs et les expatriés** contre certains risques inhérents aux déplacements internationaux. Les salariés accèdent notamment à des informations sur les pays visités et sur les comportements à adopter en ligne. Des mesures de sécurité spécifiques peuvent aussi éventuellement être mises en œuvre lors de déplacements ;

- les **relations sociales** : développer des relations constructives avec le personnel et ses représentants dans le respect des règles locales :
 - le Comité d'Entreprise Européen (CEE) couvre les salariés de 21 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. Une délégation salariale de 15 membres se réunit une fois par an en séance plénière. Le Bureau, composé de cinq membres, se réunit au moins deux fois par an et tend à devenir un organe de liaison permanent entre les Représentants du Personnel et la Direction ;
 - la nécessité d'améliorer l'efficacité des activités d'Imerys peut conduire à des restructurations et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe est de donner la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et à la mise en place de formations de reconversion et de formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel ;
- la **communication interne** : informer les collaborateurs sur les activités du Groupe et sa stratégie, développer l'adhésion des collaborateurs et contribuer au renforcement de la marque Imerys :
 - l'intranet est la première source d'information du Groupe. Les collaborateurs y trouvent des informations sur l'actualité des activités, les programmes transversaux (par exemple, le programme d'excellence opérationnelle), les offres d'emploi internes, les nominations, les acquisitions, des outils pratiques et l'accès à des sites thématiques (par exemple, sécurité) ;
 - une lettre électronique "Headlines", est aussi diffusée à tous les collaborateurs du Groupe. En cohérence avec les enjeux prioritaires d'Imerys, elle met en exergue les salariés, les projets, les réalisations et les réussites des activités. Une édition spéciale est consacrée aux vainqueurs du concours annuel interne sur les meilleurs projets en matière de Développement Durable ;
 - des séminaires d'intégration "Welcome Sessions" sont régulièrement organisés pour les nouveaux managers. Ces rencontres se tiennent en Europe, aux États-Unis, en Chine, en Inde, au Brésil, en Afrique du Sud et en Asie du Sud-Est ;
 - le réseau social interne "Chatter" contribue aux partages d'information et à la fluidité de la communication au travers de communautés professionnelles spécialisées ;
- le **Reporting Ressources Humaines** : couvrir l'ensemble du périmètre du Groupe avec des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant les effectifs mensuels par pays, par type de contrat et par activité, la formation professionnelle, le handicap, l'âge et l'ancienneté.

3.3.2 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Emploi

	2016	2015	Évolution 2015/2016
Effectif inscrit	15 697	16 130	- 3 %
dont effectif permanent	15 003	15 356	- 2 %
dont effectif temporaire	694	774	- 12 %
Intérim et sous-traitance métier	3 408	3 553	- 4 %
Effectif total au 31 décembre ⁽¹⁾	19 105	19 683	- 3 %

(1) Hors effectifs des sites d'Altéo – Beyrède et Teutschenthal – acquis au 31 décembre 2016, qui porteront l'effectif total du Groupe dès 2017 à 19 247.

La diminution des effectifs du Groupe s'explique notamment par les faits marquants suivants :

- diverses réorganisations dans la branche Filtration & Additifs de Performance, en particulier suite à l'intégration du groupe S&B ;
- diverses restructurations dans la branche Minéraux de Haute Résistance, notamment en Chine où le Groupe a poursuivi l'adaptation de son dispositif industriel dans la division des Minéraux Réfractaires.

Effectifs par branche

	2016	Part de l'effectif inscrit 2016	2015
Solutions pour l'Énergie & Spécialités	4 798	31 %	4 870
Filtration & Additifs de Performance	3 665	23 %	3 925
Matériaux Céramiques	4 298	27 %	4 278
Minéraux de Haute Résistance	2 583	17 %	2 728
Holding	353	2 %	329
Total	15 697	100 %	16 130

La répartition des effectifs par branche a peu évolué en 2016.

Effectifs par zone géographique

	2016	Part de l'effectif inscrit 2016	2015
Europe de l'Ouest	7 010	45 %	7 181
dont France	2 641	17 %	2 664
États-Unis/Canada	2 629	17 %	2 609
Pays émergents	5 851	37 %	6 131
Autres (Japon/Australie)	207	1 %	209
Total	15 697	100 %	16 130

La répartition des effectifs par zone géographique n'a pas significativement évolué par rapport à l'année précédente.

Effectifs par famille d'emplois

	2016	Part de l'effectif inscrit 2016	2015
Opérations – Production – Fabrication	10 316	66 %	10 588
Logistique – Achats	700	4 %	729
Recherche & Développement – Géologie	673	4 %	709
Ventes & Marketing	1 472	10 %	1 533
Fonctions Support & Administration	2 537	16 %	2 571
Total	15 697	100 %	16 130

Les familles d'emplois sont stables par rapport à 2015.

Mouvements du personnel

	2016	2015
Variation nette de l'effectif permanent (hors effet de périmètre)	(416)	(679)
Recrutements externes	1 290	1 109
Licenciements (économiques et non économiques)	(707)	(969)
Départs volontaires, retraites et autres causes de départs	(999)	(819)
Turnover	6,6 %	5,5 %
Variation nette de l'effectif temporaire (hors effet de périmètre)	(9)	31
Fusions/Acquisitions – Cessions	(8)	1 878
Variation de l'effectif inscrit	(433)	1 230

Le turnover, tel qu'indiqué ci-dessus, s'analyse comme le nombre de départs volontaires, retraites et autres causes de départs sur l'année, rapporté à l'effectif moyen de l'année, pour les seuls contrats à durée indéterminée. La hausse par rapport à 2015 concerne principalement les pays émergents.

Plus de 170 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes dans le Groupe, dont 55 postes dans les équipes dirigeantes des entités opérationnelles ou fonctionnelles.

Diversité

Proportion de femmes

	2016	2015
Part des femmes dans le Groupe (en %)	17,1 %	17,0 %
Part des femmes parmi le management (en %)	16,5 %	15,2 %

La proportion de femmes dans les équipes dirigeantes a légèrement augmenté à 16,5 % par rapport à 15,2 % en 2015. La proportion des femmes dans le Groupe est stable à 17,1 %.

Emploi des personnes en situation de handicap

	2016	2015
Nombre d'employés en situation de handicap	213	220
Pourcentage de l'effectif inscrit en situation de handicap	1,4 %	1,4 %

L'Europe (dont la législation favorise le reporting de cet indicateur et facilite l'intégration de salariés handicapés) présente la majorité des collaborateurs déclarés en situation de handicap (160, soit 2,3 % de l'effectif de l'Europe de l'Ouest).

Âge et ancienneté

	2016	2015
Part de l'effectif permanent par tranche d'âge		
Moins de 30 ans	11 %	11 %
De 30 à 39 ans	25 %	25 %
De 40 à 49 ans	29 %	30 %
De 50 à 54 ans	16 %	16 %
Plus de 55 ans	19 %	18 %
Part de l'effectif permanent par ancienneté		
Moins de 10 ans	49 %	48 %
Plus de 10 ans	51 %	52 %
Dont plus de 20 ans	26 %	27 %

Dans les pays émergents, 49 % de l'effectif permanent est âgé de moins de 40 ans et 60 % a une ancienneté de moins de 10 ans. Dans le reste du monde ces proportions sont respectivement de 29 % et 42 %.

Relations industrielles et sociales

Taux d'absentéisme par zone géographique	2016	2015
Europe de l'Ouest	4,56 %	4,38 %
États-Unis/Canada	1,19 %	1,16 %
Pays émergents	1,92 %	2,18 %
Autres (Japon/Australie)	2,10 %	2,00 %
Groupe	2,81 %	2,78 %

En 2016, 35 167 heures (352 en 2015) ont été perdues pour faits de grève du personnel, dont 34 290 en Afrique du Sud, 496 en Grèce et 293 en France.

Dans chaque pays où il opère, le Groupe respecte les exigences réglementaires et met tout en œuvre pour suivre les "bonnes pratiques" en matière d'organisation du travail. La mise en place de ces politiques de ressources humaines et les risques identifiés sont intégrés dans le périmètre des audits internes.

Une enquête réalisée fin 2015, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que 69 % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux.

Formation

	2016	2015	Évolution 2015/2016
Nombre de salariés formés	12 428	12 332	+ 1 %
Nombre d'heures de formation dispensées par an	293 191	260 941	+ 12 %
Nombre d'heures dispensées par catégorie de formation			
Environnement, d'hygiène et de sécurité	156 083	125 282	+ 25 %
Expertise	109 787	103 160	+ 6 %
Management	27 322	32 499	- 16 %

Le nombre de salariés formés a progressé en 2016 : 79 % des salariés du Groupe ont bénéficié d'au moins une formation dans l'année. En 2016, le Groupe a organisé des campagnes de formation pour sensibiliser les managers à la sécurité.

3.4 RELATIONS AVEC LE VOISINAGE DES SITES DU GROUPE

Imerys contribue activement au développement économique et social des communautés avoisinantes de ses sites industriels. La structure organisationnelle du Groupe permet à chaque entité de s'adapter librement aux valeurs et aux contraintes locales.

Dans le cadre de son protocole "Relations avec les communautés", Imerys délègue officiellement la responsabilité de ces relations avec le voisinage à la plus haute autorité chargée des affaires courantes du site. Une "Boîte à Outils des Relations avec les Communautés" est disponible sur l'Intranet du Groupe. 83 % des sites du Groupe ont formalisé leur propre plan de relations avec les communautés (contre 73 % en 2015). L'équipe d'Audit EHS vérifie la mise en œuvre du protocole et émet des recommandations durant les audits de conformité. En 2016, des revues à distance des plans de relations avec les communautés ont été organisées avec 18 sites, incluant six sites miniers.

Au total, 745 projets ont été proposés dans le cadre du concours interne sur le Développement Durable "SD Challenge", au cours des 12 dernières années. Environ un tiers de ces projets était dédié aux relations avec le voisinage des sites. Dans le cadre du "SD Challenge" 2016, 52 (46 %) des 114 projets présentés concernaient les relations avec le voisinage des sites :

- 23 projets ont contribué au développement économique et social local. À titre d'exemple, le programme "Crescendo Microcredit" a été lancé en 2016 pour encourager le développement de micro-entrepreneurs au Brésil (voir les bonnes pratiques présentées dans le tableau p. 19) ;
- 12 projets soutenant la formation et l'éducation ont également été soumis. Ces projets portaient sur les axes de priorité suivants : le développement des savoirs de base (alphabétisation, calcul), l'intégration professionnelle des jeunes adultes et l'éducation des femmes et des jeunes filles.

En avril 2016, le premier séminaire d'Imerys sur les relations avec le voisinage des sites s'est déroulé avec succès à Belém au Brésil. Il a permis un partage de bonnes pratiques entre les divisions, les régions et les entreprises du même secteur. En outre, plusieurs sites d'Imerys ont proposé des activités aux communautés locales lors des portes ouvertes des Journées des Minéraux.

Par ailleurs, des initiatives en matière de santé publique sont, le cas échéant, incluses dans les plans de relations avec les communautés. En Afrique du Sud, Imerys poursuit sa démarche participative de gestion des enjeux du VIH/SIDA sur ses sites. En Inde, Imerys maintient ses efforts en faveur de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'accès à l'eau potable dans les écoles et villages proches de ses implantations.

Le tableau ci-dessous présente d'autres exemples de bonnes pratiques en 2016.

Projets de bonnes pratiques envers les communautés en 2016

Nom du projet	Pays	Description
Crescendo Microcredit Program	Brésil	Le programme a permis à 24 entrepreneurs de recevoir des conseils et des aides de la part d'Imerys pour créer leur micro-entreprise ainsi que des microcrédits accordés par une banque locale. Cela a permis la création de petits commerces tels qu'une épicerie, un magasin de services mobiles, un salon de beauté, etc. Imerys a organisé plusieurs séminaires de formation et a créé le partenariat avec la banque locale en charge de financer les projets.
Soutien à la "One Sumter Initiative"	États-Unis	L'usine d'Andersonville (division Minéraux Réfractaires) s'est beaucoup investie dans le programme local "One Sumter Initiative" et a reçu un prix pour ses efforts. Ce projet, étalé sur cinq ans, a pour but de générer des emplois et d'améliorer le bassin d'emploi existant. Le site d'Imerys a contribué à aider les universités techniques locales à étendre leurs programmes et formations. Il a proposé des visites pédagogiques de la mine et de l'usine et a financé différents projets à hauteur de 60 000 dollars par an.
Encourager l'éducation pour mieux valoriser les talents	Inde	Imerys a apporté son aide à plusieurs écoles de la région de Katni, Nagpur et Wankner. De nouvelles classes ont été créées dans les écoles pour proposer des programmes de formation commerciale adaptés aux besoins du marché du travail. Des améliorations ont également été apportées aux infrastructures pour favoriser l'accès à l'eau, à l'électricité et à des conditions d'hygiène élémentaire.
Brochures pour promouvoir les activités sportives sur le site d'Imerys en Cornouailles	Royaume-Uni	Imerys s'est associé, en Cornouailles, à l'"Heritage Lottery Fund" et à la Commission des forêts du Royaume-Uni pour transformer une partie non exploitée de ses sites en une zone boisée incluant des sentiers accessibles au public depuis 2010. En 2016, 5 000 brochures publicitaires ont été distribuées aux communautés alentours pour promouvoir un style de vie sain via les activités sportives autorisées sur les sites locaux d'Imerys (marche, vélo, course, équitation etc.).
Extension du programme d'éducation de la crèche du site de Milos	Grèce	Un nouveau programme éducatif a été proposé à Milos (divisions Métallurgie), dans le but de sensibiliser les enfants à l'environnement naturel de l'île, sous forme de cours proposés aux classes de la maternelle au collège. Ce programme est réalisé en partenariat avec les écoles locales.
Amélioration des infrastructures scolaires	Afrique du Sud	Le site d'Annesley (division Minéraux pour Réfractaires) a soutenu le projet d'extension des infrastructures et des salles de classe de quatre écoles locales. 700 élèves vont bénéficier de ce projet.

Certaines des meilleures pratiques ont été compilées dans un film documentaire consultable sur le site web d'Imerys et sur la chaîne Youtube "Imerys Replay" ([voir https://www.youtube.com/user/ImerysReplay](https://www.youtube.com/user/ImerysReplay)).

3.5 MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

La stratégie de Mécénat d'Imerys s'articule autour de deux axes d'engagement prioritaires : l'éducation et la photographie.

Dans le domaine de l'éducation, Imerys soutient plus particulièrement les initiatives mises en place en faveur de la lutte contre l'illettrisme, de l'éducation des femmes et des jeunes filles et du soutien aux jeunes adultes pour favoriser leur employabilité :

- Le programme d'éducation proposé par le Groupe s'attache particulièrement au développement des savoirs de base pour améliorer l'employabilité de ses salariés les moins qualifiés. Les initiatives locales internes et externes montrent l'engagement d'Imerys et de ses employés en faveur de l'éducation.
- L'ensemble des pays dans lesquels Imerys est présent bénéficient de programmes d'alphabetisation et de calculs proposés en

partenariat avec des parties prenantes locales. De plus, le Groupe s'investit dans la construction et la rénovation d'écoles, il fournit du matériel scolaire et améliore les conditions d'hygiène de ces infrastructures. Par ailleurs, en 2014, Imerys a créé le "Fonds Dan Germiquet" en mémoire d'un ancien Directeur de la Géologie du Groupe, décédé accidentellement. Ce fonds a été créé en partenariat avec la famille Germiquet et l'École nationale supérieure de géologie (ENSG – France) pour aider des étudiants talentueux en situation de précarité financière à poursuivre leurs études en géosciences.

- S'ils le souhaitent, les employés situés en région parisienne peuvent également s'engager auprès de l'Alliance pour l'Éducation et de l'Institut Télémaque pour soutenir des étudiants issus de milieux défavorisés ou en risque de décrochage scolaire.

Concernant la photographie, Imerys souhaite favoriser l'accès à la culture et à la diversité :

- Des concours photographiques sont organisés pour promouvoir les différentes initiatives des sites en faveur des communautés locales ou sur des thématiques liées à la sécurité, à l'innovation ou au Développement Durable. Par exemple, en 2016, de nouvelles expositions ont été proposées autour des photographies du projet "Expédition Imerys" au Brésil.
- Le Groupe a conclu un partenariat avec le RMN-Grand Palais (Paris) pour l'accompagner sur ses expositions photographiques sur trois ans à partir de 2016. En 2016, la première exposition

photographique issue de cette collaboration a mis à l'honneur l'œuvre de Seydou Keita (1921-2001), photographe d'origine malienne, aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands photographes de la deuxième moitié du XX^e siècle.

En 2016, Imerys a maintenu un partenariat avec Les Arts Florissants pour soutenir cette formation musicale d'exception. Par ailleurs, Imerys a contribué au projet "Energy Challenge", projet centré sur l'innovation et l'efficacité énergétique, et s'est ainsi associé aux courses nautiques.

✓ Pour plus d'informations, [consultez le www.imerys.com](http://www.imerys.com).

3.6 DROITS DE L'HOMME ET ENGAGEMENT DES FOURNISSEURS

Le Groupe affirme dans la Charte de Développement Durable et le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires qu'il soutient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aspire à la conformité avec les principales conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le Directeur Juridique du Groupe est chargé de faire appliquer les politiques et les programmes de conformité dans ce domaine ; le Directeur des Ressources Humaines est responsable du respect des normes de l'OIT en interne et le Directeur Industriel du Groupe assure l'intégration de ces préceptes auprès des grands fournisseurs et sous-traitants. La Direction de l'Audit et du Contrôle Interne et la Direction EHS incluent cette revue de conformité dans leurs programmes d'audit. Le procédé de reporting et de suivi des enjeux potentiels liés aux Droits de l'Homme est inclus dans le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires ([voir le paragraphe 5.2 du présent document](#)). Il n'inclut pas de système externalisé pour les lanceurs d'alerte, mais un corps de règles claires de reporting "non punitives" et respectueuses de la confidentialité pour ceux-ci. En 2016, aucun cas d'éventuelle violation des Droits de l'Homme n'a été reporté au sein du Groupe.

Les règles et progrès spécifiques aux principaux thèmes liés aux droits de l'Homme, à savoir la liberté syndicale, la diversité, le travail des enfants et le travail forcé sont exposés ci-dessous :

- **Liberté syndicale et droit aux négociations collectives** : le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys reconnaît le droit à la liberté d'association et le droit aux négociations collectives. La garantie de l'application de ces engagements est assurée par le réseau de professionnels de la Direction des Ressources Humaines déployés sur tous les sites du Groupe. À fin 2016, la couverture par les conventions collectives (CC) est restée stable avec environ 69 % (donnée de 2015) des salariés concernés. Ces conventions collectives incluent fréquemment des sujets comme la santé et la sécurité, l'organisation du travail, les heures de travail, la formation, la rémunération, les avantages sociaux, et l'égalité des chances.
- **Diversité, non-discrimination et égalité des chances** : la Charte de la Diversité du Groupe est un gage de l'engagement d'Imerys en matière de diversité, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations. Depuis 2013, des programmes favorisant la diversité ont été mis en place dans les principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté. Imerys continue de

mettre en place des projets soutenant l'intégration des personnes handicapées. En 2016, 39 jeunes talents de 17 différentes nationalités ont rejoint l'entreprise dans le cadre de la deuxième session du "Graduate Program" d'Imerys. Enfin, le Groupe compte désormais 213 travailleurs handicapés au sein de ses équipes ([voir le paragraphe 3.2 du présent document](#)).

- **Prévention contre le travail des enfants et le travail forcé** : Imerys intègre les questions relatives au travail des enfants et au travail forcé dans le processus d'évaluation des nouveaux projets et le champ des missions d'audit interne des activités existantes du Groupe. Des protocoles relatifs à l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé ont été mis en place depuis 2009 et servent de base à la conduite des audits internes.

Imerys considère qu'il est nécessaire d'appliquer des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) élevés pour l'ensemble de ses activités. Le Groupe attend un même niveau d'exigence de la part de ses partenaires commerciaux et fournisseurs. Ainsi, en 2016, Imerys a établi des principes ESG spécifiques aux fournisseurs. Ces standards s'appuient sur les principes fondamentaux du Global Compact énoncés par les Nations Unies et dérivés de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Dès 2016, le Groupe a demandé à ses fournisseurs représentant plus de deux millions d'euros des achats de chaque division d'adhérer aux standards fixés. Il entend étendre sa démarche, de manière progressive, à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Imerys reconnaît également l'importance des droits des populations locales. Ainsi, la filiale du Groupe exploitant ses activités en Afrique du Sud (Imerys South Africa Pty Ltd – ISA) est détenue à hauteur de 26 % de son capital par son partenaire local en conformité avec la législation "Broad-Based Black Economic Empowerment" (B-BBEE) ⁽¹⁾. La conformité est régulièrement analysée par une tierce partie à l'aide d'un tableau de bord composé de sept piliers : propriété, contrôle du management, équité en matière d'emploi, développement des compétences, achats préférentiels, développement d'entreprise et développement socio-économique.

(1) B-BBEE correspond à l'"Émancipation économique à grande échelle de la communauté noire".

4 GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

4.1 SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Imerys exige que chacun de ses sites dispose d'un Système de Management Environnemental (SME) lui permettant d'identifier et d'établir les contrôles des risques environnementaux les plus significatifs. Les standards exigés pour l'ensemble des activités du Groupe en matière de SME font l'objet d'un protocole environnemental spécifique organisé autour de huit piliers qui englobent les principaux éléments des normes internationales.

Imerys s'assure du respect des exigences du protocole SME ⁽¹⁾ par 100 % de ses sites grâce à la mise en place et au suivi d'une procédure d'auto-évaluation.

Le tableau ci-dessous récapitule les priorités environnementales ainsi que les mesures de contrôle présentées par les sites d'Imerys à la Direction Générale dans les tableaux de bord SME 2016. Afin que les objectifs et actions définis dans le tableau de bord SME répondent aux principaux enjeux identifiés, une revue à distance a été effectuée sur 10 % des sites par un expert environnemental du Groupe. Elle a pris en compte les aspects et analyses d'impacts spécifiques aux sites ainsi que la pertinence des objectifs fixés dans les tableaux de bord SME.

Priorités environnementales (2016)	% de sites concernés
Émissions atmosphériques	32,9 %
Énergie et GES	16,0 %
Effluents	14,7 %
Déchets	10,8 %
Consommation d'eau	8,2 %
Biodiversité et restauration du sol	5,2 %
Substances dangereuses	4,8 %
Autorisations réglementaires	3,5 %
Bruit et Vibration	3,9 %
Total	100 % (250)

Chaque site doit évaluer annuellement sa conformité réglementaire et est encouragé à mettre à jour l'analyse de ses spécificités. En 2016, en complément de la démarche d'auto-évaluation, 20 sites à risque ont été sélectionnés pour un audit de conformité réalisé par un cabinet de conseil indépendant.

Le Groupe a également structuré un processus interne de reporting et d'enregistrement de cinq types d'incidents environnementaux, incluant toute inspection non routinière, enquête, ou notification de non-conformité provenant d'un organisme de réglementation environnementale.

Pour confirmer la conformité avec la réglementation et avec les protocoles du Groupe, les sites d'Imerys sont audités à intervalles réguliers. En 2016, 28 audits EHS ont été réalisés. Un récapitulatif des principales conclusions d'audit et des incidents environnementaux pertinents est présenté au Comité Exécutif chaque trimestre.

Outre les exigences du SME, le Groupe encourage la certification ISO 14001 et SMEA (Système de Management Environnemental et d'Audit). Le nombre total de sites certifiés ISO 14001 ou SMEA reste de 42 %.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites Imerys disposant d'un SME :

Nombre de sites	2016	2015	2014
Certifiés ISO 14001 ou SMEA	105	106	81
Sites disposant du SME à 8 piliers d'Imerys	145	147	131
Total (ISO 14001/SMEA et SME à 8 piliers d'Imerys)	250	253	212
Sites tenus de mettre en place un SME	250 ⁽¹⁾	253	212

(1) La variation du nombre total de sites est due à des fermetures ou des cessions. Huit sites nouvellement acquis ou mis en service en 2016 seront intégrés dans le périmètre après un an.

(1) Les sites nouvellement acquis ou construits doivent établir un SME fondamental dans les 12 mois suivant l'acquisition ou la mise en exploitation.

4.2 CLIMAT ET ÉMISSIONS

Le changement climatique est l'un des principaux enjeux mondiaux actuels. Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de l'industrie minière représentent moins de 5 % des émissions totales des 28 pays de l'UE ⁽¹⁾. L'engagement d'Imerys pour la réduction des émissions de GES et pour l'atténuation des risques climatiques se traduit par :

- la formalisation d'une approche globale de gestion de l'énergie pour améliorer l'efficacité en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de GES ;
- la construction de plans d'action pour s'adapter à la transition énergétique vers une croissance verte, incluant la recherche continue de projets en faveur de l'emploi de sources d'énergie bas carbone et renouvelables ;
- la surveillance de la variation des émissions et des marchés carbone ainsi que des impacts de ces variations tout au long de la chaîne de valeur ;
- le soutien à l'innovation et à la transformation stratégique de ses activités pour faire face aux enjeux de changement climatique de manière flexible.

■ 4.2.1 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Objectif : Imerys s'est engagé à améliorer son efficacité énergétique de 6 % en trois ans (2015-2017) par rapport à 2014.

Imerys a des besoins en énergie d'exploitation, en particulier dans ses procédés de transformation minérale qui utilisent des technologies thermiques et des activités d'extraction ayant recours à des équipements lourds. Les initiatives du Groupe en matière d'énergie sont pilotées de manière collaborative entre les différentes fonctions concernées : Directions Industrielle, Géologie et Mines, EHS et Achats.

L'amélioration de l'efficacité énergétique permet d'utiliser moins d'énergie pour atteindre un même niveau de productivité et, ainsi, de réaliser des économies et de réduire les émissions de carbone. L'équipe énergie du Groupe définit les standards de reporting et d'analyse, et dispense les formations nécessaires pour assurer la cohérence et la fiabilité des résultats reportés. Les leviers employés pour l'optimisation de l'efficacité énergétique du Groupe incluent principalement :

- **L'analyse de l'évolution des consommations d'énergie et l'identification des priorités d'amélioration** : depuis 2016, l'analyse de l'efficacité énergétique et les plans d'amélioration ont été intégrés aux revues d'activité des divisions du Groupe. 11 sites clés couvrent environ 30 % de la consommation énergétique totale du Groupe. Des projets d'amélioration ont été développés sur ces sites et les analyses des principales variations ont été effectuées pour suivre la performance des sites. Le Directeur Énergie du Groupe suit les projets clés et les causes de toutes variations significatives de l'efficacité énergétique. La performance énergétique est communiquée et revue par les managers des divisions et du Groupe au travers d'un rapport énergie trimestriel. De plus, des incitations financières basées

sur des indicateurs pertinents de performance énergétique sont mises en place pour l'ensemble des managers qui en sont responsables (équipe énergie, responsables de site, les ingénieurs procédés, etc.) ;

- **L'amélioration de la gestion de l'énergie et la promotion de l'excellence opérationnelle avec le programme "I-Cube"** : le programme d'excellence opérationnelle "I-Cube" répond à l'objectif du Groupe de transformer sa performance industrielle en un avantage compétitif. Le programme "I-Cube" a permis de développer un réseau d'experts et de "champions". Une série de documents techniques et fonctionnels standardisés sont développés et maintenus afin de conduire des analyses d'écarts et de définir des feuilles de route d'amélioration. Fin 2016, 97 sites avaient amorcé la mise en œuvre du programme "I-Cube", soit 40 % des sites du Groupe. L'ensemble des 11 sites clés mentionnés précédemment sont soumis à des révisions spécifiques dans le cadre du programme "I-Cube". Ces révisions ont permis de générer plus de la moitié des économies d'énergie réalisées par le Groupe en 2016. Au cours du premier semestre de 2016, la division Carbonates a lancé un concours en faveur de l'économie d'énergie appelée "As Green As White Can Be" en collaboration avec les champions "I-Cube", les fonctions ressources humaines et communication et les réseaux de managers dédiés à ce sujet. La compétition a réuni plus de 87 candidatures provenant de 32 sites différents, représentant environ 3,5 millions d'euros d'économies d'ici fin 2017 ;
 - **L'élaboration de plans d'action pour s'adapter à la transition vers la croissance verte** : le Groupe continue à optimiser ses ressources énergétiques à l'aide de ressources plus propres (gaz), renouvelables (biomasse), ou bas carbone (solaire). En 2016, un projet d'extension de l'usage de la vapeur générée par combustion de biomasse a été mis en place dans l'usine de Capim au Brésil (division Kaolin) afin de continuer à réduire la consommation de fioul lourd. Les sources d'énergie renouvelables (solaire, hydroélectricité et énergie éolienne) sont également utilisées dans le réseau de distribution électrique et alimentent de manière indirecte certains des sites d'Imerys. Par le biais de partenariats, Imerys contribue au développement des énergies renouvelables avec les solutions photovoltaïques commercialisées par la division Toiture et la location de terrains dont le Groupe est propriétaire pour la mise en place de parcs solaires ou éoliens. En 2016, deux nouveaux projets photovoltaïques ont été achevés sur des terrains inutilisés en France et au Royaume-Uni.
- Le Groupe reconnaît les opportunités et défis imposés par la loi française relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, tels que le défi de réduction de la consommation d'énergies fossiles de 30 % d'ici 2030 et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de 32 % d'ici 2030. En 2017, Imerys va revoir sa stratégie et définir de nouveaux plans d'action durant son prochain cycle de planification à trois ans afin de s'aligner avec cette législation importante.

(1) Eurostat, "Greenhouse gas emissions by industries and households", données collectées en mars 2016, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Greenhouse_gas_emissions_by_industries_and_households.

La consommation énergétique totale du Groupe ainsi que la répartition par sources d'énergie sont présentées ci-dessous :

	2016	2015	2014
Consommation totale d'énergie ⁽¹⁾ (en térajoules, TJ)	32 735	33 154	34 859
Électricité nette et vapeur	30,8 %	29,3 %	28,4 %
Gaz naturel	48,1 %	45,2 %	47,2 %
Autres combustibles fossiles	18,6 %	22,2 %	21,6 %
Biomasse	2,5 %	3,3 %	2,8 %
Total	100 %	100 %	100 %
Consommation d'énergie/chiffre d'affaires (en MJ/euros)	7,86	8,11	9,45

(1) Plusieurs sites d'Imerys utilisent des installations de Production Combinée de Chaleur et d'Électricité (PCCE). Le surplus d'électricité produit par ces installations est parfois vendu au réseau national. La consommation totale d'énergie n'inclut pas cette électricité vendue.

Entre 2015 et 2016, en prenant en compte l'effet de chaque facteur de variation, la consommation d'énergie annuelle totale a diminué de 419 TJ (Téra Joules). À périmètre constant, l'efficacité énergétique globale s'est améliorée de 2,5 % comparée à 2015 et de 3,8 % par rapport à 2014. En 2016, elle s'est accélérée à l'aide de projets dédiés, en particulier à l'aide de ceux mis en place au sein des principaux sites du Groupe. Comme Imerys possède un portefeuille de produits basé sur une grande variété de différents minéraux, l'intensité de la consommation globale du Groupe peut aussi se mesurer en MJ par euro de chiffre d'affaires. Ce taux était de 7,86 en 2016, montrant une baisse favorable de 3,1 % par rapport à 2015.

La contribution des diverses sources d'énergie dans la consommation globale n'a pas changé considérablement en 2016. La faible baisse de la part de la biomasse de 3,3 % à 2,5 % dans le mix énergétique global est principalement due à l'arrêt de deux sites de production en France ayant utilisé de la biomasse (l'un de la division Terre Cuite et l'autre de la division Minéraux Réfractaires).

■ 4.2.2 ÉMISSIONS DE CARBONE

Objectif : Imerys s'engage à améliorer son efficacité carbone de 6 % en trois ans (2015-2017) par rapport à 2014.

En accord avec la Feuille de route 2050 d'IMA-Europe, Imerys participera aux objectifs du secteur à l'horizon 2050 qui consistent à réduire la consommation d'énergie de moitié ainsi que les émissions liées aux transports en encourageant les transports maritimes et ferroviaires.

L'énergie thermique (gaz naturel, énergies fossiles, biomasse, vapeur) constitue la première source d'émissions de GES (51 % du total) du Groupe. Les émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité de la production représentent la deuxième plus grande source d'énergie (36 % du total). Certains procédés utilisés sur les sites d'Imerys entraînent des émissions de CO₂ (13 % du total, ex. : décarbonatation des matières premières). Enfin, les émissions de CO₂ issues de l'utilisation directe ou indirecte de la biomasse, représentent 3,2 % du total. Depuis 2006, Imerys a participé au programme "Carbon Disclosure Project" (CDP) relatif au changement climatique et demeure au niveau B sur la grille de performance du CDP. Le niveau B signifie : "l'intégration du changement climatique est reconnue comme une priorité pour la stratégie, toutes les initiatives ne sont pas complètement établies".

La réduction des émissions directes de CO₂ réalisées par Imerys est étroitement liée aux initiatives d'optimisation des sources d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables mentionnées précédemment. Le Groupe effectue un benchmark de ses pairs industriels et entend réexaminer sa stratégie en 2017.

Chaque année, le Groupe analyse la variation de ses émissions de CO₂ et surveille l'amélioration de son efficacité carbone par rapport à son objectif. Le tableau ci-dessous présente les émissions de CO₂ (Scope 1 et 2) et l'efficacité carbone du Groupe :

(en milliers de tonnes, kt)	2016	2015	2014
Émissions de CO ₂ Scope 1	1 713	1 725	1 785
Émissions de CO ₂ Scope 2	1 056	1 056	1 030
Émissions totales de CO₂ (Scopes 1 et 2)	2 769	2 781	2 815
Énergie (hors biomasse)	83,8 %	87,5 %	87,5 %
Procédés	13,0 %	9,2 %	9,3 %
Biomasse	3,2 %	3,3 %	3,2 %
Total	100 %	100 %	100 %
Émissions de CO₂/chiffre d'affaires (en tonnes eq CO₂/million d'euros)	664,8	680,2	763,2

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion responsable de l'environnement

Entre 2015 et 2016, les émissions annuelles totales du Scope 1 et du Scope 2 d'Imerys ont légèrement diminué de 12 kt. L'efficacité carbone globale a progressé de 3,6 % par rapport à 2015, ce qui correspond à une réduction de 97 kt des émissions de CO₂ à périmètre comparable. Ce qui est équivalent à une amélioration de 5 % par rapport à 2014. Le facteur d'émission moyen de l'énergie thermique est resté constant à hauteur de 58,65 t eq CO₂/TJ. Le facteur d'émission le plus bas pour une source d'énergie fossile était celui du gaz naturel qui était à 50,5 t eq CO₂/TJ. L'intensité

des émissions carbone globales du Groupe est de 664,8 tonnes d'équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Ce taux a diminué de 2,3 % par rapport à 2015.

Afin de réussir progressivement à quantifier l'impact des activités d'Imerys tout au long de la chaîne de valeur comme suggéré par la loi "Grenelle II", le Groupe accroit l'attention qu'il porte aux émissions pertinentes du Scope 3 et à l'impact du cycle de vie de ses produits et services.

En amont, les achats de matières premières, de consommables et les services de transports du Groupe ont un coût équivalent à environ 40 % de son chiffre d'affaires. Ci-après la répartition des pourcentages des dépenses en 2016 :

Biens	Pourcentage des achats clés ⁽¹⁾	Fournisseurs en amont
Matières premières ⁽²⁾	29 %	Principalement minéraux fondus, minéraux réfractaires et graphite naturel
Fournitures minières et industrielles	13 %	Sous-traitants miniers, fournisseurs de service pour la maintenance et la réparation
Transports	26 %	Fret par train, camion et bateau ; voyages d'affaires
Énergie	19 %	Voir le mix énergétique plus-haut, comptabilisé dans les émissions du Scope 1 et 2
Autres consommables	13 %	Principalement pour les produits chimiques et les matériaux de conditionnement

(1) L'analyse a été basée sur des données 2015 ; la dépense totale relative aux biens mentionnés était approximativement de 1 912 millions d'euros en 2016.

(2) Imerys s'auto-provisionne d'environ deux tiers de matières premières et achète le reste à des tiers.

Le Groupe n'a pas encore établi de méthodologie de collecte des données d'émissions de ses fournisseurs en amont. Les émissions du Scope 3 suivantes ont été estimées selon les meilleures données disponibles et déclarées au CDP en conséquence :

Biens	Source des émissions du Scope 3	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	Méthode de calcul des émissions	Explications
Fournitures minières et industrielles	Activités minières sous-traitées (non incluses dans le Scope 1 ou 2)	117 785	Ceci est relatif à l'utilisation de diesel dans les engins mobiles dans les activités minières sous-traitées par Imerys. Les émissions sont estimées à partir de l'utilisation du diesel propre à Imerys dans les mines. Les facteurs d'émission de GES ont été utilisés pour le calcul.	C'est la principale source d'usage de carburant dans les activités de sous-traitance d'Imerys.
Transports	Voyages d'affaires de plusieurs sièges régionaux	8 197	Les émissions sont calculées à partir de la distance parcourue. Les données proviennent des principales agences de voyage en train, en avion et agences de location de voiture. Les calculs ont été faits à partir des facteurs d'émissions du protocole GES.	Les données ont été fournies par des agences de voyage telles qu'Egencia (France et Royaume-Uni), Concur (États-Unis), Europcar (Europe).
Transports	Biens délivrés par camion	147 020	Les émissions sont calculées à partir de la distance parcourue, des volumes transportés et du type de transport. Les calculs ont été faits en utilisant les facteurs d'émissions du protocole GES.	Les données étaient seulement disponibles sur une des divisions d'Imerys et ces données représentent 6,9 % des volumes totaux transportés du Groupe en 2016.

Les minéraux achetés sont utilisés comme matières premières principalement par les divisions suivantes : Minéraux Fondus (principalement de la bauxite, bauxite brune fondue, et sable de zircon), Réfractaires Monolithiques (principalement de la silice, andalousite, et de la bauxite), et Graphite et Carbone (sel de graphite) Métallurgie (principalement de la bentonite, de la fluorine et du carbonate de sodium) et Carbonates avec principalement du lime. En raison du manque de données fiables sur les émissions provenant des fournisseurs, il n'est pas possible de faire une estimation précise des émissions du Scope 3 issues de ces matériaux et des biens d'équipement achetés. Les services de transports des fournisseurs sont principalement mesurés par volume et par coût, plutôt que par distance parcourue. Pour la même raison, il est difficile de calculer les émissions du Scope 3 pour le transport des produits finis. Depuis 2015, plusieurs projets d'achats ont été initiés pour optimiser le flux de matériaux et ont contribué à la réduction des émissions du Scope 3 générées par le transport. Les émissions Scope 3 provenant de l'utilisation des biens et services d'Imerys sont considérées comme limitées. Cependant, il n'y a pas d'analyse quantitative disponible à ce stade.

Pour les émissions en aval, Imerys a commencé le processus d'analyse de l'impact de ses produits tout au long de leur cycle de vie. Par exemple, Imerys a soutenu l'Association Calcium Carbonate (CCA-Europe) qui a dressé un inventaire du cycle de

vie pour ses produits GCC (Ground Calcium Carbonate)/PCC (Precipitated Calcium Carbonate) en septembre 2014. Imerys s'est également engagé de manière active dans la communication sur l'empreinte carbone de ses produits auprès de ses clients. En 2016, Imerys a répondu pour la première fois, au questionnaire CDP (Carbon Disclosure Project) sur la chaîne d'approvisionnement, à la demande de l'un de ses clients.

Imerys prend également en considération le Développement Durable dans son processus d'innovation. La croissance de la demande en produits bas carbone offre au Groupe de nouvelles opportunités commerciales car les minéraux sont souvent une alternative à faible bilan carbone.

17 sites industriels d'Imerys participent au Système Communautaire d'Échange de Quotas d'Émission (SCEQE). Un site fait partie du "California Cap-and-Trade" (CCT). Au total, 18 sites utilisent 92 % des allocations en crédits carbone du Groupe et n'ont pas besoin d'acheter des allocations supplémentaires. Étant donné la réduction progressive de ces allocations au fil des années, la stratégie de 2016 a été de maintenir des surplus existants afin de pouvoir couvrir un déficit futur potentiel. Le risque financier global d'Imerys est considéré comme mineur jusqu'en 2020.

Imerys n'a pas fixé de prix de carbone interne.

4.2.3 ÉMISSIONS DE NO_x ET SO₂

Plusieurs procédés de transformation des minéraux du Groupe utilisent des procédés de calcination qui émettent de l'oxyde d'azote (NO_x) et du dioxyde de soufre (SO₂). Imerys publie ci-dessous une estimation de ses émissions de NO_x et SO₂ en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de carburants consommés. Les émissions de SO₂ de procédé sont imputables à un faible nombre de minéraux contenant des sulfures. Les sulfures libérés par ces minéraux durant les transformations thermiques sont inclus dans le périmètre de reporting.

(en tonnes)	2016	2015	2014
Oxyde de soufre (SO ₂) ⁽¹⁾	5 009	3 796	3 947
Oxyde d'azote (NO _x)	5 587	5 999	5 822

(1) Y compris émissions de SO₂ de procédé.

L'évolution à périmètre constant des émissions de SO₂ et NO_x est liée à la consommation globale d'énergie et aux processus industriels. Les émissions de SO₂ et NO_x ont été calculées en se basant sur les facteurs d'émissions issus de la base de données EPA-AP42.

4.3 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La transition vers l'économie circulaire a pour but de dépasser le modèle économique linéaire d'extraction, de production, de consommation et de rejet. L'économie circulaire implique particulièrement la prévention et la réduction des déchets, la réutilisation et le recyclage de ceux-ci ou des matériaux hors spécification. En tant que producteur de solutions à base de minéraux, Imerys s'engage fortement à maximiser l'utilisation de ses matières premières minérales ainsi qu'à réduire la quantité de déchets générés.

4.3.1 UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES MINÉRALES

Imerys transforme plus de 30 minéraux industriels issus de ses propres réserves (environ deux tiers) ou achetés à l'état brut auprès de tiers. Le Groupe s'efforce d'améliorer ses rendements et de réduire ses déchets en s'appuyant sur les approches suivantes :

- **Établir et maintenir une gestion efficace des ressources minérales** : la Direction Géologie et Mines du Groupe a défini une série de politiques, procédures et protocoles de Planification Géologique et Minière. Chaque site minier doit avoir un "Plan minier à long terme" (LOM : Life Of Mine Plan) et créer un plan minier quinquennal détaillé. Ceux-ci permettent de maximiser l'utilisation des ressources minières. En 2016, deux matrices de maturité sur la "Planification Géologique et Minière" et les "Sites Miniers" ont été créées pour faire progresser la gestion industrielle des carrières en plus du précédent reporting sur les Plans miniers à long terme. Les matrices ont été entièrement intégrées dans la mise en œuvre du programme "I-Cube".

✓ Pour plus d'informations, voir la section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence 2016.

- Optimiser les rendements matières des outils de production grâce à une bonne gestion industrielle** : le programme "I-Cube" a construit un réseau d'experts et de "champions", et développé une série de documents techniques et fonctionnels normalisés avec l'objectif d'améliorer les paramètres de production, incluant le taux de récupération des minéraux et des matériaux. À fin 2016, le programme "I-Cube" avait été déployé dans environ 97 sites clés représentant plus de 40 % des sites du Groupe (*voir la section 1.2.3 du chapitre 1 du Document de Référence 2016*).
- Rechercher des opportunités de recyclage et des solutions portées vers l'économie circulaire** : les améliorations technologiques et les applications nouvellement développées rendent possible la transformation des matériaux de faible qualité, des résidus et des déchets en ressources commercialisables. Début 2016, un groupe de discussion s'est formé sur Chatter (la Plateforme Sociale d'Entreprise Imerys) pour encourager les échanges autour des grandes tendances de l'économie circulaire, des nouvelles opportunités qui en découlent et de

la veille réglementaire relative à ce sujet. De nombreux projets industriels et de Développement Durable innovants ont été mis en place par les sites d'Imerys afin de recycler et/ou réutiliser les matériaux existants de faible qualité ou les résidus, et ont généré avec succès de nouvelles ventes. ImerPlast™, la solution minérale d'Imerys pour rendre compatibles les mélanges de polyéthylène et de polypropylène, couvre un marché potentiel de 650 000 tonnes par an de polyoléfine recyclé. Les produits ReMined™ d'Imerys Carbonates issus du marbre blanc calcaïque sont 100 % certifiés "matériaux recyclés pré-consommation" et éligibles aux diverses certifications pour bâtiments écologiques aux États-Unis (ex. : programme LEED®, National Green Building Standard, NSF/ANSI 140).

Le secteur des minéraux industriels travaille également en partenariat avec les industries en aval sur des procédés permettant d'accroître la recyclabilité. L'association professionnelle IMA-Europe estime, sur la base de données publiques, que le recyclage des verres, plastiques, béton et papier implique que 40 à 50 % de tous les minéraux consommés en Europe sont aussi recyclés ⁽¹⁾ :

Minéral	Silice	Chaux	Feldspath	Talc	Carbonate de Calcium	Kaolin et Argile
Taux de recyclage	73 %	68 %	60 %	58 %	50 %	49 %

4.3.2 DÉCHETS, STÉRILES ET MINÉRAUX SOLIDES

Les procédés minéraux d'Imerys utilisent des méthodes qui sont principalement mécaniques et physiques. En conséquence, les activités du Groupe génèrent des quantités relativement faibles de déchets domestiques et industriels. La gestion des déchets et les obligations statutaires relatives à la collecte, au stockage, à l'étiquetage, au transport et à l'élimination sont traitées dans chaque SME de site.

Les stériles et les minéraux solides non utilisés (résidus, matériaux non conformes, etc.) sont en général stockés dans ou à proximité des zones de production des carrières, dans l'attente d'une utilisation future si des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités de marché le permettent. Ils peuvent également servir, dans de nombreux cas, de matériaux de remblayage ou de réaménagement lors des travaux de réhabilitation en fin d'exploitation. Pour ces raisons, les stériles et les résidus ne sont pas comptabilisés comme "déchets". Les matériaux hors spécification provenant des opérations de transformation qui sont renvoyés dans les carrières d'Imerys sont comptabilisés comme déchets, uniquement lorsque la réglementation locale applicable l'exige.

Le tableau ci-dessous montre les tendances en termes de production de déchets industriels et de recyclage au cours des trois dernières années :

	2016	2015	2014
Déchets industriels totaux (en tonnes) dont :	212 626	203 706	281 654
Déchets industriels dangereux non recyclés	1 701	1 486	1 739
Déchets industriels dangereux recyclés	2 026	1 964	1 434
Déchets industriels non dangereux non recyclés	78 065	81 713	150 631
Déchets industriels non dangereux recyclés	130 834	118 543	127 850
Génération de déchets industriels/chiffre d'affaires (en kg/euro)	0,05	0,05	0,08

Les activités du Groupe ont généré 213 kt de déchets industriels en 2016, dont 98,2 % de déchets non dangereux. Le taux de déchets générés par euro de chiffre d'affaires était de 0,05 kg/euro en 2016. Ce ratio est resté relativement faible depuis plusieurs années. En 2016, la production de déchets industriels a subi une légère augmentation de 4,4 % par rapport à 2015 due à la hausse des matériaux non dangereux recyclés (12 291 tonnes). Par ailleurs, les 10 principaux sites producteurs de déchets généraient 48 % des déchets totaux du Groupe.

Concernant la production de déchets dangereux, la portion non recyclée a augmenté de 215 tonnes de 2015 à 2016 ; et la portion recyclée de ces déchets a augmenté de 62 tonnes.

Pour le recyclage des déchets, 62,5 % des déchets industriels totaux ont été recyclés (contre 59,2 % en 2015) ainsi que 54,4 % des déchets dangereux (contre 56,2 % en 2015). Environ 96 % des déchets industriels non dangereux recyclés de la division Toiture étaient des tuiles hors spécification, représentant environ

(1) Fiche de recyclage de l'IMA-Europe : <http://www.ima-europe.eu/content/ima-recycling-sheets-full>.

47,6 % (60 231 tonnes) du volume total du Groupe. Ces tuiles sont catégorisées comme non dangereuses dans les permis environnementaux des sites concernés et sont autorisées à être réutilisées dans les carrières durant la réhabilitation.

De nouvelles actions de réduction des déchets et d'accroissement du recyclage sont constamment identifiées durant la mise en œuvre du programme "I-Cube". Par exemple, une simple étape de changement durant la mise en œuvre du programme "I-Cube" sur l'un des sites de la division Carbonates aux États-Unis a permis de réduire la quantité de produits hors spécification et d'économiser plus de 400 tonnes de matériaux en 2016. L'objectif d'un taux de récupération des déchets inertes et non dangereux (mesurés en masse) de 55 % en 2020, fixé par la loi française relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV), est déjà atteint (63 % en 2016). La progression du programme "I-Cube" et

les autres initiatives en cours permettront au Groupe d'atteindre l'objectif de 65 % exigé en 2025.

■ 4.3.3 DÉCHETS ALIMENTAIRES

Imerys est peu visé par les aspects de la loi TECV relatifs à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets organiques.

En France, Imerys emploie approximativement 2 640 personnes sur 48 sites. La plupart des sites fournissent des espaces pour le déjeuner mais ne disposent pas de cantines pour préparer et cuisiner le repas des employés. Seuls quelques sites importants proposent des services de restauration aux employés. Ces services sont fournis et gérés par des prestataires externes.

4.4 GESTION EFFICACE DE LA RESSOURCE EN EAU

Imerys transforme les minéraux avec un impact relativement mineur sur les eaux de surface et les eaux souterraines.

Dans son reporting et ses publications, Imerys classe les prélèvements d'eau en fonction des sources qui comprennent les eaux souterraines (55 %), les eaux de surface (24 %) et les

fournisseurs d'eau (15 %). Le Groupe a choisi de ne pas y inclure l'eau déplacée d'une zone à une autre sans être utilisée par le site (eau pompée pour maintenir les carrières en bon état de marche), puisque la qualité de cette eau n'est pas affectée par ses activités. Imerys reporte les volumes d'eau recyclée par ses sites.

Les tendances en matière de prélèvement d'eau sur les trois dernières années sont présentées ci-après :

	2016	2015	2014
Prélèvements totaux (en millions de litres) dont :	38 871	40 062	36 128
Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau	11,0 %	10,4 %	10,8 %
Eau prélevée dans les eaux souterraines	57,5 %	53,5 %	55,4 %
Eau prélevée dans l'eau de surface	25,2 %	28,8 %	24,3 %
Eau obtenue auprès d'autres sources ⁽¹⁾	6,3 % ⁽²⁾	7,3 %	9,5 %
Eau prélevée/chiffre d'affaires (en litres/euro)	9,3	9,8	9,8

(1) Certains sites d'Imerys peuvent prélever de l'eau provenant d'autres sources que celles listées ci-dessus. Par exemple, un site peut collecter de l'eau de pluie ou s'approvisionner grâce à des clients. Le terme "eau obtenue auprès d'autres sources" comprend ces types de prélèvement.

(2) En 2016, environ 70 % de l'eau obtenue auprès d'autres sources provenaient des clients puisque certains sites du Groupe alimentent des usines de producteurs de papier et partagent leurs installations.

Imerys a prélevé 38,9 millions de mètres cubes d'eau en 2016. Le volume d'eau prélevé par euro de chiffre d'affaires était de 9,3 litres/euro. Les prélèvements totaux d'eau du Groupe ont diminué de 3 % comparé à 2015, ce qui est principalement dû à la baisse de la production.

Les 10 sites les plus consommateurs d'eau du Groupe (principalement au sein des divisions Kaolin, Additifs de performance et Minéraux Fondus) ont réalisé plus de 65 % des prélèvements totaux annuels.

Huit de ces sites ont mis en place leur plan de gestion de l'eau. Les plans intègrent la description de l'utilisation actuelle de l'eau sur le site, l'analyse du bilan hydrique, la comptabilité de l'eau, l'évaluation des risques liés à l'eau, ainsi qu'un plan d'action pertinent pour gérer les enjeux de haute priorité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion responsable de l'environnement

Le tableau ci-dessous présente le profil hydrique d'Imerys par région selon une analyse utilisant l'outil Global Water Tool (GWT) ⁽¹⁾ du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development – Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable) au 31 décembre 2016 :

Région/Pourcentage de prélèvement d'eau dans chaque zone géographique	Faible < 0,2	Moyen 0,2-0,4	Stress 0,4-1,0	Pénurie > 1,0	Pas de données	Total (en millions de litres)
Asie-Pacifique	48,5 %	1,1 %	0,0 %	44,4 %	5,9 %	2 961
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA)	88,0 %	6,8 %	0,0 %	0,0 %	5,2 %	13 058
Amérique du Nord	89,0 %	1,7 %	1,0 %	2,6 %	5,7 %	16 411
Amérique du Sud	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	6 441
Pourcentage du total des prélèvements	87,4 %	3,3 %	0,4 %	4,3 %	4,6 %	38 871
Nombre total de sites	207	12	4	19 ⁽¹⁾	16	258 ⁽²⁾

(1) Répartition des 19 sites par région : six en Asie-Pacifique, cinq en EMOA et huit en Amérique du Nord.

(2) Le nombre total de sites comprend ceux cédés ou fermés durant la période de reporting.

Le Groupe compte 19 sites localisés dans des régions en état de stress hydrique. La plupart de ces sites utilisent uniquement des procédés secs pour la production et une utilisation limitée d'eau pour les autres activités. Le prélèvement consolidé en eau de ces sites représentait 4,3 % du prélèvement total du Groupe pour l'année 2016. À fin décembre, ces 19 sites avaient établi leurs plans de gestion de l'eau, incluant une sensibilisation à l'empreinte hydrique et des actions d'aide communautaire. Par exemple, en 2016, le site de Vidarbha en Inde (division Réfractaires

Monolithiques) a achevé deux projets de collecte d'eau et a soutenu les fermiers locaux pour l'irrigation en période de sécheresse. Les techniques locales adaptées (gestion de bassin versant et construction de barrage de correction) ont été choisies pour apporter des meilleurs résultats avant les pluies de mousson.

Le tableau ci-dessous présente les tendances en termes de recyclage de l'eau au cours des trois dernières années. Le taux d'eau recyclée a sensiblement augmenté pour atteindre 0,52 (par rapport à 0,50 en 2015).

	2016	2015	2014
Volume total recyclé d'eau ⁽¹⁾ (en millions de litres)	41 377	40 487	31 954
Nombre de sites ayant déclaré l'eau recyclée	61	68	55
Taux d'eau recyclée ⁽²⁾	0,52	0,50	0,47

(1) Le protocole de reporting de recyclage de l'eau a été légèrement modifié en 2014 et a précisé que les eaux de refroidissement fournies par l'installation d'une tierce partie (par exemple l'usine de pâte à papier d'un client) et réutilisées en circuit fermé ne doivent pas être comptabilisées comme des eaux recyclées par les sites d'Imerys.

(2) Taux d'eau recyclée : eau totale recyclée / (prélèvement d'eau total + eau totale recyclée).

La majeure partie de l'eau consommée sur les sites du Groupe est rejetée dans des eaux de surface après traitement. La conformité avec les limites réglementaires correspondantes pour les rejets d'eaux usées est gérée et revue dans le système de management environnemental spécifique au site. Tout rejet imprévu d'eaux usées doit être rapporté dans la base de données des incidents

environnementaux du Groupe. En 2016, cinq incidents sur les sept rapportés étaient de cette nature. Pour chaque incident, des actions correctives adaptées ont été accomplies et revues au cours des réunions trimestrielles de gestion des divisions concernées (voir le paragraphe 4.6 du présent document).

4.5 BIODIVERSITÉ ET RÉHABILITATION

Qu'elles soient fermées ou encore en activité, les carrières offrent de nombreuses opportunités pour la biodiversité à travers des projets de réhabilitation des habitats naturels et la protection des espèces menacées. Imerys s'engage à respecter les écosystèmes autour de ses sites et à préserver la biodiversité tout au long de l'exploitation de ses carrières.

La réhabilitation est intégrée dans le plan de vie de la mine et dans l'exécution du projet minier des premières phases de l'exploitation jusqu'à la fermeture de la mine. Le Groupe dispose d'un protocole "Réhabilitation après exploitation minière" imposant à chaque site minier de décrire les méthodes qui seront appliquées. Avant le développement d'une nouvelle mine, une étude d'impact

(1) Le Conseil mondial des affaires pour le Développement Durable (WBCSD) fournit aux entreprises un outil d'analyse des risques relatifs à l'approvisionnement en eau, notamment à la qualité et aux volumes d'eaux disponibles.

environnemental, incluant une évaluation initiale de la sensibilité de la biodiversité, est également exigée. Dans de nombreux pays, une telle étude d'impact est prévue par la loi et doit être revue avec le public et déposée auprès des autorités gouvernementales.

La fonction EHS du Groupe a développé une méthodologie structurée d'évaluation des risques pour les sites dans les zones de grande valeur en matière de biodiversité, en référence à Natura 2000 et à la base de données mondiale sur les aires protégées

(World Database on Protected Areas). Cette analyse est mise à jour tous les deux ans pour recueillir les nouvelles informations sur les aires protégées et intégrer les mines nouvellement acquises.

Fin 2016, 31 des 140 sites miniers du Groupe (actifs et inactifs) se trouvaient à proximité ou à l'intérieur d'une zone reconnue d'une grande valeur pour la biodiversité. Les catégories de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour ces 31 sites apparaissent dans le tableau ci-dessous (mis à jour en juin 2016).

Catégorie UICN ⁽¹⁾	Description	Nombre de sites concernés
<i>Ia</i>	<i>Réserve naturelle intégrale</i>	0
<i>Ib</i>	<i>Zone de nature sauvage</i>	0
<i>II</i>	<i>Parc national</i>	1
<i>III</i>	<i>Monument/élément naturel marquant</i>	0
<i>IV</i>	<i>Zone de gestion des habitats/espèces</i>	1
<i>V</i>	<i>Paysage terrestre/marin protégé</i>	9
<i>VI</i>	<i>Aire protégée avec utilisation durable des ressources naturelles</i>	2
<i>Non-IUCN</i>	<i>Directives régionales (directives "habitats", "oiseaux", etc.), réserves de biosphère du programme MAB-UNESCO</i>	18
Total		31

(1) Lignes directrices de l'UICN pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées (2008).

En 2016, l'objectif d'établir des plans de gestion de la biodiversité (PGB) spécifiques sur 100 % des sites situés dans des zones d'une grande valeur en matière de biodiversité a été atteint. Huit nouveaux sites ont finalisé leur plan ce qui porte le nombre total de sites avec un PGB à 18. L'établissement d'un PGB implique diverses actions telles que le relevé des espèces, l'analyse des risques, la planification de la réhabilitation ainsi que la consultation et la participation des pouvoirs publics. Par exemple :

- La carrière de Talc d'Imerys à Luzenac-Trimouns (division Additifs de Performance) a pris des mesures pour réhabiliter les habitats locaux dans les zones les plus riches en biodiversité et renforcer les relations avec les communautés locales au cours des 15 dernières années. En 2015 et en 2016 de nouvelles actions ont été entreprises telles que la mise en place d'un inventaire de la faune et la flore avec la création de nouveaux abris de bergers et d'un parcours d'escalade jalonné de nombreux panneaux d'information dans des lieux d'une beauté et d'une biodiversité remarquables. L'office du tourisme local a organisé des visites guidées en partenariat avec ce site d'Imerys, attirant plus de 6 000 personnes par an.
- La division Céramiques s'est associée à l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et a signé la charte "Abeille sentinelle de l'environnement". Ce partenariat, lié au programme plus global "Cerabees", a permis à quatre sites de la division Céramiques d'installer des ruches pour contribuer à la préservation de la biodiversité. Ces ruches sont gérées localement par des apiculteurs de la division ou avec l'aide d'associations locales. Le miel récolté a été partagé entre les employés ou donné aux communautés locales.

Afin de satisfaire aux exigences réglementaires de l'Union européenne, le Groupe a mis en place deux indicateurs de suivi de l'utilisation des sols en 2012 impliquant l'ensemble des 53 carrières situées en Europe occidentale. Les indicateurs permettent de quantifier les surfaces perturbées par les activités minières du Groupe et les surfaces réhabilitées. En 2016, les surfaces totales perturbées par ces 53 carrières couvraient 2 166 hectares et leurs surfaces réhabilitées couvraient 1 216 hectares.

D'autres projets innovants de réhabilitation ont également été conduits pour maximiser la valeur des ressources terrestres suite à l'arrêt des activités minières. En 2016 :

- Cinq des sites miniers du Groupe en Cornouailles, au Royaume-Uni, ont participé au programme "Meilleur Niveau d'Intendance" ("Higher Level Stewardship") sur 10 ans. Ce programme, soutenu par "Natural England", a pour but d'apporter des améliorations environnementales importantes dans des situations et des zones de haute priorité. Une ferme environnementale a été créée et le programme a inclus le débroussaillage, le contrôle des espèces invasives, la gestion des prairies et le pâturage du bétail.
- La division Toiture d'Imerys a mis en service une nouvelle centrale électrique photovoltaïque dans l'un de ses sites réhabilités. Des panneaux solaires amovibles ont été installés sur un terrain d'Imerys de 11,8 hectares à Bessens en France. La centrale électrique, gérée par URBASOLAR, devrait générer environ 8 900 MWh et, ainsi, éviter 3 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. [Voir des informations sur les études de cas sur www.imerys.com.](http://www.imerys.com)

4.6 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTALE ET INFORMATIONS SUR LES PÉNALITÉS ENCOURUES

Les enjeux de conformité réglementaire environnementale sont régulièrement évalués et gérés dans le cadre du Système de Management Environnemental (SME) de chaque site ([voir le paragraphe 4.1 du présent document](#)).

Les poursuites et sanctions environnementales sont également enregistrées dans le système de reporting des données de Développement Durable. Les tableaux ci-dessous regroupent les poursuites engagées par les autorités et les amendes imposées au cours des trois dernières années :

Nombre de poursuites	2016	2015	2014
Total	12	13	9

Montant des amendes (en euros)	2016	2015	2014
Total	346 402	67 568	29 554

Les mesures correctives pour résoudre les problèmes de conformité environnementale sont rigoureusement suivies par les sites concernés. L'augmentation des amendes en 2016 est liée aux rejets constatés sur le site de Lompoc en Californie aux États-Unis (division Filtration) en 2014. Il s'agit d'un rejet de terre de diatomée, un minéral non toxique et non dangereux. Le montant de l'amende infligée, s'élevant à 350 000 dollars, a été payé sous la forme d'un don mais également sous la forme de prestations de nettoyage et de sanctions civiles.

Les poursuites engagées en 2016 concernent la violation alléguée par certains sites des termes de leurs permis environnementaux ou de la réglementation applicable à la gestion de l'eau et de ses effluents en France, au Royaume-Uni et au Brésil. La probabilité et le montant potentiel des condamnations pouvant être infligées au Groupe dans le cadre de ces poursuites ont été estimés par les responsables des divisions concernées et du Groupe, avec le concours de conseils externes pour les contentieux ou réclamations les plus significatifs. L'impact financier estimé a été consolidé dans les provisions "Obligations environnementales et de démantèlement" ([voir Note 23.2 aux États financiers consolidés du Document de Référence 2016](#)).

5 GOUVERNANCE ET CONDUITE DES AFFAIRES

5.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Imerys suit les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF applicable aux entreprises françaises cotées.

Pour toutes informations concernant le Gouvernement d'Entreprise, [voir le Chapitre 3 du Document de Référence 2016](#). Pour celles relatives au management des risques et au contrôle interne, [voir le Chapitre 4 du Document de Référence 2016](#).

5.2 CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires ("le Code") d'Imerys résume les principes de conduite éthique que tous ses employés, sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires sont tenus de respecter. Les principes énoncés dans le Code sont appuyés par une série de politiques et de protocoles s'appliquant à la fois à la conduite générale des affaires d'Imerys et au comportement individuel de chaque employé. Les sujets couverts par le Code

intègrent la conformité avec les lois et les réglementations, la protection de l'environnement et les droits de l'Homme, les relations avec le voisinage des sites et les syndicats, la sécurité au travail et la santé, la diversité et l'égalité, la confidentialité, la prévention des fraudes et de la corruption, la prévention des délits d'initié et des conflits d'intérêts, la protection des actifs du Groupe, la concurrence loyale, la transparence et l'intégrité.

Le Code ainsi que les politiques et protocoles associés sont révisés régulièrement. Ils sont également mis à jour afin de prendre en considération les changements et les évolutions des réglementations internationales applicables, ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par des groupes comparables. Dans ce contexte, le Code a été mis à jour en 2015 pour refléter les évolutions les plus récentes et améliorer le management du risque interne. En 2016, Imerys a renforcé ses politiques et procédures internes en matière de sanctions internationales. Ainsi une procédure visant à encadrer toutes les transactions avec des pays dits sensibles a été déployée, et les procédures visant plus particulièrement à respecter le programme de sanctions émises par l'Union Européenne et les États-Unis dans le cadre des transactions commerciales, d'une part avec l'Iran, et d'autre part avec la Russie et l'Ukraine, ont été renforcées. Par ailleurs, afin de s'assurer du bon respect de ses valeurs éthiques par ses fournisseurs et sous-traitants, le Groupe s'est inspiré des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Cela lui a permis de définir en 2016 des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance à destination de ses fournisseurs.

L'application du Code, des politiques et des protocoles est assurée par le support d'organisation idoine et une révision régulière, une formation et une communication déployées à travers le Groupe ainsi qu'un reporting et un contrôle appropriés :

- **Organisation et révision** : le Directeur Juridique du Groupe est le Responsable "Éthique et Conformité" du Groupe. Depuis fin 2013, il est assisté par un Responsable Juridique "Anti-trust et Conformité". Dans certains pays comme le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, des responsables ou coordinateurs pays ont été nommés afin d'assurer localement la tenue des engagements du Groupe au titre du Code et des politiques associées. La Direction de l'Audit et du Contrôle Interne réalise des revues régulières quant à la mise en application du Code et des autres politiques et protocoles du Groupe. Les résultats de ces audits sont transmis chaque semestre au Comité Exécutif et au Comité d'Audit du Conseil d'Administration. Les objectifs et la portée du programme général de conformité du Groupe sont également mis à jour de manière régulière. Un récapitulatif de son statut, de son avancement et de ses résultats est présenté chaque année au Comité d'Audit dans le cadre de sa revue annuelle des principaux risques du Groupe.
- **Formation et communication** : le Code est présenté lors de séminaires internes, y compris les séminaires d'intégration

("Welcome Sessions") organisés pour les nouveaux arrivants. En outre, à chaque formation sur des sujets de conformité plus ciblés tels que l'anti-fraude et l'anti-corrruption ou l'antitrust, le Code est brièvement décrit. Des formations en présentiel ou en ligne, mettant l'accent sur les politiques anti-fraude et anti-corrruption, les politiques anti-trust et les restrictions commerciales internationales, sont régulièrement organisées en interne par des membres de l'équipe juridique avec, quand cela est jugé opportun, la participation d'experts juridiques extérieurs. En 2016, les outils de formation mis à disposition couvraient les modules actualisés du Code révisé et des nouvelles politiques.

- **Reporting et contrôle** : le système de reporting accessible à tous les employés du Groupe est décrit dans le Code et dans la politique anti-fraude et anti-corrruption. Ce système exige des directeurs, des responsables et des employés qu'un rapport immédiat soit fait à leur équipe, à leur manager, à un représentant des Ressources Humaines ou à la Direction de l'Audit interne ou Juridique, s'ils ont connaissance ou s'ils sont persuadés, en toute bonne foi, qu'une violation du Code a eu lieu ou est en train d'avoir lieu. Dans le cas d'un rapport signalant une violation matérielle, Imerys doit en chercher les causes sans délai. Le Directeur de l'Audit et du Contrôle Interne, le Directeur des Ressources Humaines et le Directeur Juridique sont avertis de ces violations. En 2016, un certain nombre de cas de fraude ont été enregistrés mais n'ont pas eu d'impacts financiers matériels.

Le contrôle de la conformité au Code et à la procédure anti-fraude et anti-corrruption et sanctions internationales est assuré par les équipes de l'Audit Interne.

En 2016, une formation ciblée des équipes d'Audit interne couvrant le Code, la politique anti-fraude et anti-corrruption ainsi que les politiques sur les sanctions internationales a été menée afin d'améliorer leur mission sur ces sujets de conformité. L'équipe d'Audit interne travaille en étroite collaboration avec le Responsable Juridique "Anti-trust et Conformité" pour la bonne interprétation des politiques auditées.

Le Code exige également que le Groupe respecte un standard élevé de transparence et d'intégrité dans son engagement pour le développement de la politique publique au travers d'associations professionnelles bien établies et jouissant d'une bonne réputation. L'implication dans les associations professionnelles est décrite dans le [paragraphe 1.3 du présent document](#).

5.3 TRANSPARENCE DANS LES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, le rapport sur les paiements supérieurs ou égaux à 100 000 euros effectués au profit d'autorités gouvernementales par les entités du Groupe ayant des activités d'exploration, de

prospection, de découverte, d'exploitation ou d'extraction de minéraux fera l'objet d'un dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés et sera consultable sur le site internet de la Société (www.imerys.com), dans les délais et conditions prévus par la loi.

6 MÉTHODOLOGIES DE REPORTING

6.1 MÉTHODES ET PROTOCOLES

Imerys œuvre pour se conformer aux meilleures pratiques en matière de reporting Développement Durable en accord avec la loi française “Grenelle II” et avec les “options de base” des directives G4 de la Global Reporting Initiative (GRI).

Le périmètre de reporting sur le Développement Durable englobe toutes les divisions sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Pour répondre aux questions les plus fréquentes, Imerys a publié quatre protocoles et directives réglementant la collecte et la compilation des données relatives aux ressources humaines, à la santé et la sécurité ainsi qu’à l’environnement et à l’énergie. La liste ci-dessous présente les éléments de reporting, avec leur fréquence, leur périmètre et leurs systèmes de collecte :

Éléments	Fréquence	Périmètre	Système	Remarques
Ressources Humaines	Mensuel	Tout pays	Enablon	Les sous-traitants, non gérés par Imerys et effectuant des tâches éloignées de son corps de métier sont exclus ; un rapport mensuel sur les effectifs est publié en interne
Santé et sécurité	Mensuel	Tout pays	Symphony	Des détails sur des accidents ou maladies ont été suivis à l’aide de carnets de bords internes des incidents ; un rapport mensuel de sécurité est publié en interne
Énergie, émissions dans l’air et production	Mensuel	Tout pays	Symphony	Conformément au Protocole GES avec plusieurs exceptions mineures ; un rapport énergétique trimestriel est publié en interne
Autres données environnementales (conformité, SME, eau, déchets)	Trimestriel	Tout pays	Symphony	Activités commerciales, ventes et bureaux administratifs, et projets sur les sites des clients exclus ; un rapport environnemental trimestriel est publié en interne
Utilisation du sol	Annuel	Mines en Europe occidentale	Symphony	Mines souterraines exclues
Incident relatif à la sécurité minière	Lorsque nécessaire	Tout pays	Incident Logs	Bilan mensuel au Comex
Incidents environnementaux	Lorsque nécessaire	Tout pays	Incident Logs	Bilan trimestriel au Comex
Paiement aux gouvernements	Annuel	Tout pays	Magnitude	Conformément à la méthode de reporting des données financières

Le Groupe a également structuré les procédés de consolidation de données et de contrôle qualité afin d’assurer la fiabilité et la vérifiabilité du reporting, incluant plusieurs séries de vérifications internes. Dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires issues de la loi “Grenelle II”, le Groupe a confié au cabinet Deloitte la vérification de son reporting 2016. Cette mission a donné lieu à l’établissement du rapport présenté dans le [paragraphe 7.1 du présent document](#).

Le tableau de corrélation de chacun des 42 éléments du “Grenelle II” est présenté dans le [paragraphe 7.2 du présent document](#). Les raisons d’une éventuelle omission sont exposées dans les paragraphes correspondants à chaque point.

✓ Pour plus d’informations, se référer aux “Méthodologies de Reporting Développement Durable” mises à jour sur le site www.imerys.com.

6.2 RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Les indicateurs clés de performance (KPIs) sur le Développement Durable du Groupe ont été définis et progressivement ajustés pour prendre en compte les standards internationaux et les réglementations mentionnés ci-dessus. Le tableau suivant résume les résultats des trois dernières années (2014-2016) par rapport au KPIs.

Catégorie	KPIs	Unité	2016	2015	2014	Périmètre
Social						
Santé et sécurité						
Décès	Décès – Salariés Imerys	#	1	1	1	Groupe
	Décès – Autres employés ⁽¹⁾	#	0	0	0	Groupe
Accidents invalidants ⁽²⁾	Accidents invalidants – Salariés Imerys	#	2	2	1	Groupe
	Accidents invalidants – Autres employés	#	0	2	2	Groupe
Taux de fréquence ⁽³⁾	Salariés Imerys	/	1,35	1,27	1,05	Groupe
	Autres employés	/	1,40	1,40	0,70	Groupe
	Taux combiné (salariés et autres employés)	/	1,37	1,31	0,95	Groupe
Taux de gravité ⁽⁴⁾	Salariés Imerys	/	0,09	0,11	0,07	Groupe
	Autres employés	/	0,06	0,06	0,04	Groupe
	Taux combiné (salariés et autres employés)	/	0,08	0,10	0,06	Groupe
Maladies professionnelles	Maladies professionnelles avec arrêt de travail	#	2	7	0	Groupe
	Maladies professionnelles sans arrêt de travail	#	7	6	2	Groupe
Ressources humaines						
Main-d'œuvre	Effectif total en fin d'année	#	15 697	16 130	14 900	Groupe
	Effectifs permanents	#	15 003	15 356	14 179	Groupe
	Contrats à durée déterminée	#	694	774	721	Groupe
	Employés par zone géographique – Europe de l'Ouest	#	7 010	7 181	/	Région
	Employés par zone géographique – États-Unis / Canada	#	2 629	2 609	/	Région
	Employés par zone géographique – Pays émergents	#	5 851	6 131	/	Région
	Employés par zone géographique – Autres (Japon / Australie)	#	207	209	/	Région
	Employés par famille d'emploi – Opérations/ Production/Fabrication	#	10 316	10 588	9 832	Groupe
	Employés par famille d'emploi – Logistique/Achats	#	700	729	623	Groupe
	Employés par famille d'emploi – R&D/Géologie	#	673	709	672	Groupe
	Employés par famille d'emploi – Ventes et Marketing	#	1 472	1 533	1 396	Groupe
	Employés par famille d'emploi – Fonctions Support et Administration	#	2 537	2 571	2 377	Groupe
	Embauche et relations de travail	Nouvelles embauches	#	1 290	1 109	1 176
Taux de rotation du personnel		%	6,6	5,5	6,7	Groupe
Nombre d'heures perdues en raison de grèves		Heures	35 167	352	1 063	Groupe
Taux d'absentéisme		%	2,81	2,78	2,88	Groupe
Programmes éducatifs d'aide aux salariés, à leur famille, et aux membres de la communauté en cas de maladie grave		/	12	18	16	Groupe
Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année		#	12 428	12 332	10 208	Groupe
Diversité	Heures de formation	Heures	293 191	260 941	221 426	Groupe
	Pourcentage total de femmes salariées	%	17,1	17	16,7	Groupe
	Nombre de salariés handicapés	#	213	220	198	Groupe

Catégorie	KPIs	Unité	2016	2015	2014	Périmètre
Voisinage des sites du Groupe						
	Pourcentage de sites disposant d'un plan d'action formalisé visant à gérer les impacts des activités sur le voisinage des sites du Groupe	%	83	73	45	Groupe
Droits de l'Homme, engagements auprès des clients et des fournisseurs						
Droits de l'Homme	Nombre total d'incidents liés à la discrimination	#	0	0	0	Groupe
	Pourcentage de salariés entrant dans le champ d'une convention collective	%	69 ⁽⁶⁾	69	75	Groupe
	Nombre de violations des droits de l'Homme signalées	#	0	0	0	Groupe
Autres	Pourcentage d'opérations certifiées ISO 9001 ou se référant à un système de management de la qualité	%	70	84	80	Groupe
Environnemental						
Systèmes de Management						
SME	Pourcentage de sites disposant d'un SME ⁽⁶⁾	%	100	100	100	Groupe
	Sites certifiés ISO 14001 ou SMEA ⁽⁷⁾	#	105	106	81	Groupe
	Sites s'appuyant sur les 8 piliers du SME Imerys	#	145	147	131	Groupe
Inspection réglementaire	Nombre de poursuites	#	12	13	9	Groupe
	Montant des amendes	euros	346 402	67 568	29 554	Groupe
Climat et émissions						
Énergie	Consommation totale d'énergie	TJ	32 735	33 154	34 859	Groupe
	Gaz naturel	%	48,1	45,2	47,2	Groupe
	Autres combustibles fossiles	%	18,6	22,2	21,6	Groupe
	Biomasse	%	2,5	3,3	2,8	Groupe
	Électricité (nette) et vapeur	%	30,8	29,3	28,4	Groupe
	Efficacité énergétique (base 100 en 2014)	%	- 3,8	- 1,3	100	Groupe
GES (gaz à effet de serre)	Émissions de CO ₂ périmètre 1	kt CO ₂ e	1 713	1 725	1 785	Groupe
	Émissions de CO ₂ périmètre 2	kt CO ₂ e	1 056	1 056	1 030	Groupe
	Émissions totales de CO ₂	kt CO ₂ e	2 769	2 781	2 815	Groupe
	Émissions de CO ₂ provenant de l'Énergie (hors biomasse)	%	83,8	87,5	87,5	Groupe
	Émissions de CO ₂ provenant des procédés	%	13,0	9,2	9,3	Groupe
	Émissions de CO ₂ provenant de la biomasse	%	3,2	3,3	3,2	Groupe
	Efficacité carbone (base 100 en 2014)	%	- 5,0	- 1,5	100	Groupe
Autres émissions dans l'air	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Tonnes	5 009	3 796	3 947	Groupe
	Oxyde d'azote (NOx)	Tonnes	5 587	5 999	5 822	Groupe
Économie circulaire						
Déchets	Quantité totale de déchets industriels produits	Tonnes	212 626	203 706	281 654	Groupe
	Déchets industriels dangereux non recyclés	Tonnes	1 701	1 486	1 739	Groupe
	Déchets industriels dangereux recyclés	Tonnes	2 026	1 964	1 434	Groupe
	Déchets industriels non dangereux non recyclés	Tonnes	78 065	81 713	150 631	Groupe
	Déchets industriels non dangereux recyclés	Tonnes	130 834	118 543	127 850	Groupe

Catégorie	KPIs	Unité	2016	2015	2014	Périmètre
Gestion de l'eau						
	Quantité totale de prélèvements en eau	M litres	38 871	40 062	36 128	Groupe
	Eau provenant de fournisseurs en eau	%	11,0	10,4	10,8	Groupe
	Eau prélevée dans les eaux souterraines	%	57,5	53,5	55,4	Groupe
	Eau prélevée dans les eaux de surface	%	25,2	28,8	24,3	Groupe
	Eau provenant d'autres sources	%	6,3	7,3	9,5	Groupe
	Nombre de sites situés dans des zones arides	#	19	19	16	Groupe
	Quantité totale d'eau recyclée	M litres	41 377	40 487	31 954	Groupe
	Sites utilisant de l'eau recyclée	#	61	68	55	Groupe
Biodiversité						
	Surfaces affectées par les activités minières du Groupe	Hectares	2 166	2 187	1 926	Région ⁽⁸⁾
	Surfaces réhabilitées	Hectares	1 216	1 197	1 027	Région ⁽⁸⁾
	Nombre de sites identifiés comme des sites dans ou proches d'une zone riche en biodiversité	#	31	35	31	Groupe
	Nombre de sites disposant d'un plan de gestion de la biodiversité	#	18	10	8	Groupe
Gouvernance						
Gouvernement d'Entreprise et conduite des affaires	Pourcentage de membres indépendants au Conseil d'Administration	%	46,7	44,4	40,0	Groupe
	Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	%	40	38,9	26,7	Groupe

(1) Salariés d'une entreprise sous contrat avec Imerys, chargés d'une opération particulière sur site ou fournissant un service.

(2) Un "accident invalidant" se réfère à un accident grave ayant un impact lourd sur la victime, comme par exemple entraînant une amputation ou plus globalement un handicap.

(3) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.

(4) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000) / nombre d'heures travaillées.

(5) L'enquête sur la couverture de la négociation collective est conduite tous les deux ans. Le résultat se réfère à l'enquête de 2015.

(6) SME : Système de Management Environnemental. Ne sont concernés que les sites en activité, à l'exclusion des sites cédés ou fermés ainsi que les sites acquis ou construits durant la période de reporting.

(7) SMEA : Système de Management Environnemental et d'Audit (norme Européenne).

(8) Les deux indicateurs de suivi de l'utilisation des sols sont appliqués uniquement aux exploitations minières à ciel ouvert en Europe occidentale.

7 ATTESTATION ET TABLEAUX DE CORRÉLATIONS

7.1 ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte & Associés

136 avenue Charles de Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine, France

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes d'Imerys SA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC ⁽¹⁾ sous le numéro 3-1048, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (ci-après les Informations "RSE ⁽²⁾"), présentées dans le Rapport de Gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un Rapport de Gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, (ci-après le "Référentiel") dont un résumé figure dans le Rapport de Gestion et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le Rapport de Gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2016 et mars 2017 pour une durée d'environ sept semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽³⁾.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr.

(2) RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises. Dans ce rapport, RSE est équivalent à Développement Durable.

(3) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de Développement Durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le Rapport de Gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe "5.6 Méthodologies de reporting" du Rapport de Gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le Rapport de Gestion des Informations RSE requises

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de Développement Durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le Rapport de Gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 8 % des informations quantitatives sociales et entre 14 % et 27 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires sur les Informations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que l'incertitude sur les émissions de SO_x est jugée potentiellement significative comme cela est précisé dans les éléments méthodologiques du Rapport de Gestion.

Neully-Sur-Seine, le 20 mars 2017

L'un des Commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Frédéric Gourd

Associé

Olivier Jan

Associé Développement Durable

(1) Informations quantitatives sociales vérifiées : Effectif total au 31 décembre, Recrutements externes, Licenciements (économiques et non économiques), Départs volontaires, retraites et autres causes de départs, Taux de turnover, % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux, Nombre de décès (salariés Imerys & autres employés), Taux de fréquence (salariés Imerys & autres employés), Taux de gravité (salariés Imerys & autres employés), Nombre de maladies professionnelles.

Informations quantitatives environnementales vérifiées : Nombre de sites d'Imerys disposant d'un SME, Provisions environnementales, Emissions dans l'air d'oxyde de soufre (SO₂), Emissions dans l'air d'oxyde d'azote (NO_x), Production de déchets industriels dangereux, Production de déchets industriels non dangereux, Part des déchets recyclés, Prélèvement total d'eau, Consommation totale d'énergie, Emissions totales de CO₂ (Scopes 1 et 2), Nombre de sites disposant d'un plan de gestion de la biodiversité.

Informations quantitatives sociétales : Pourcentage de sites disposant d'un plan d'action formalisé visant à gérer les impacts des activités sur le voisinage des sites du Groupe.

Informations qualitatives sociales, environnementales et sociétales : Politique Ressources Humaines et Domaines clés d'intervention, Politique générale de santé-sécurité, Respect des conventions fondamentales de l'OIT relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, Mesures prises pour se prévenir des risques de travail forcé, Mesures prises pour se prévenir des risques de travail des enfants, Politique de gestion de l'eau dans les zones de stress hydrique, Biodiversité et Réhabilitation, Relations avec le voisinage des sites, Engagements auprès des parties prenantes, Gouvernance et conduite des affaires, Engagement de la direction en faveur des droits de l'homme, Présence d'un Code Ethique.

(2) Sites concernés par des tests de détails : Minerals California, Inc – Quincy WA, Sandersville Calcine Plant – PPN.

IRM – IRM Andersonville – USA, Fused Minerals Yingkou Co., Ltd, Calderys Indonesia – PT Indoporlen, Celite Chile – Arica, Imerys – Ploemeur, Imerys TC – Saint Germer (Toiture), Imerys Graphite & Carbon Belgium (Willebroek), Carbonates EMEA – Lixhe PAP – Belgium.

7.2 TABLEAU DE CORRÉLATION AVEC LES ÉLÉMENTS "GRENELLE II"

1) Informations sociales	Section	
Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique	6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Main-d'œuvre, p. 33
	Embauches et licenciements	6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Embauches et relations de travail, p. 33
	Rémunérations et leur évolution	3.3.1 – Politiques ressources humaines et domaines clés d'intervention, p. 14
Organisation du travail	Organisation du temps de travail	3.3.1 – Politiques ressources humaines et domaines clés d'intervention, p. 14
	Absentéisme	3.3.2 – Indicateurs clés de performance – Relations industrielles et sociales, p. 18
Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	3.1.2 – Santé, p. 13 3.3 – Ressources humaines, p. 14
	Bilan des accords collectifs et de leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	3.1 – Sécurité et santé, p. 11 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20
Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	3.1 – Sécurité et santé, p. 11
	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	3.1 – Sécurité et santé, p. 11
	Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	3.1 – Sécurité et santé, p. 11 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Sécurité et santé, p. 33
Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation	2.2 – Charte et politiques de Développement Durable, p. 5 2.3 – Performances 2016, p. 6 3.1 – Sécurité et santé, p. 11 3.3.2 – Indicateurs clés de performance – Formation, p. 18 3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18 5.2 – Conformité et éthique des affaires, p. 30
	Nombre total d'heures de formation	3.3.2 – Indicateurs clés de performance – Formation, p. 18
Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	3.3.2 – Indicateurs clés de performance – Diversité, p. 17
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20 3.3.2 – Indicateurs clés de performance – Diversité, p. 17
	Politique de lutte contre les discriminations	2.2 – Charte et politiques de Développement Durable, p. 5 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	3.1 – Santé et sécurité, p. 11 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Droits de l'Homme, p. 34
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Droits de l'Homme, p. 34
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Droits de l'Homme, p. 34
	à l'abolition effective du travail des enfants	3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Droits de l'Homme, p. 34

2) Informations environnementales		Section
Politique générale en matière environnementale	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	2.2 – Charte et politiques de Développement Durable, p. 5 4.1 – Système de Management Environnemental, p. 21
	Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	4.1 – Système de Management Environnemental, p. 21
	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	4 – Gestion responsable de l'environnement, p. 21
	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	Document de Référence 2016 - 6.1.2 – Note 23.2 Autres provisions, p. 204 Document de Référence 2016 - 6.1.2 – Note 28 Engagements, p. 225
Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	4 – Gestion responsable de l'environnement, p. 21
	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	3.1 – Sécurité et santé, p. 11 4.1 – Système de Management Environnemental, p. 21
Économie circulaire – Mesures de prévention et recyclage des déchets	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation ou toutes autres mesures de valorisation et d'élimination des déchets	4.3 – Économie circulaire p. 25
	Actions contre le gaspillage alimentaire	4.3.3 – Déchets alimentaires p. 27
Économie circulaire – Utilisation durable des ressources	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	4.4 – Gestion efficace de la ressource en eau, p. 27
	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	4.2 – Climat et émissions, p. 22 4.3 – Économie circulaire, p. 25 4.4 – Gestion efficace de la ressource en eau, p. 27
	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	4.2.1 – Efficacité énergétique, p. 22
	Utilisation des sols	4.5 – Biodiversité et réhabilitation, p. 28
Changement climatique	La quantité importante de rejets de gaz à effet de serre générée par l'activité de l'entreprise, notamment au travers de l'utilisation des biens et services qu'elle produit	4.2 – Climat et émissions, p. 22 6.2 – Récapitulatif des indicateurs clés de performance – Émissions, p. 34
	Adaptation aux conséquences du changement climatique	4.2 – Climat et émissions, p. 22 4.3.1 – Utilisation efficace des ressources minérales, p. 25
Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.5 – Biodiversité et réhabilitation, p. 28

3) Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du Développement Durable

Section

Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	en matière d'emploi et de développement régional	1.1 – Principaux impacts en matière de Développement Durable, p. 2 2.3 – Performances 2016, p. 6 3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18
	sur les populations riveraines ou locales	3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	1.1 – Principaux impacts en matière de Développement Durable, p. 2 3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18
	Actions de partenariat ou de mécénat	3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18 3.5 – Mécénat d'entreprise, p. 19
Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20
	Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	2.3 – Performances 2016, p. 6 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20
Loyauté des pratiques	Actions engagées pour prévenir la corruption	2.2 – Charte et politiques de Développement Durable, p. 5 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20
	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	3.1 – Sécurité et santé, p. 11 3.2 – Gestion responsable des produits, p. 13
Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme		3.4 – Relations avec le voisinage des sites du Groupe, p. 18 3.6 – Droits de l'Homme et engagement des fournisseurs, p. 20

■ CONTACT IMERYS

Communication Financière

Par téléphone au + 33 (0)1 49 55 66 55

Par télécopie au + 33 (0)1 49 55 63 98

Par e-mail à : actionnaires@imerys.com

Par courrier : Imerys

Communication Financière

154, rue de l'Université

F-75007 Paris

154, rue de l'Université – F-75007 Paris
Téléphone : + 33 (0)1 49 55 63 00
Télécopie : + 33 (0)1 49 55 63 01

www.imerys.com

TRANSFORM TO PERFORM
Transformer pour valoriser

Imerys – Société anonyme au capital de 159 135 748 €
RCS Paris 562 008 151



IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM